



*le maréchal Jean-Hélie Dubois de La Bernarde, vers 1788*

*les différents uniformes de Jean-Hélie entre 1737-1791*



*régiment du Périgord*



*dragons d'Orléans*



*tenue civile*



*Maréchal de Camp*



*estil uniforme de maréchal de camp*

## CHAPITRE 4

### Jean-Hélie DUBOYS de LA BERNARDE, un militaire respectable et un gentilhomme éclairé

*« Il y a trois sortes de savoir : le savoir proprement dit le savoir-faire et le savoir-vivre ; les deux derniers dispensent assez bien du premier », Talleyrand.*

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde<sup>1</sup> (1716-1802) est issu d'une longue lignée de procureurs fiscaux\* et bourgeois de robe de la baronnie de Montignac. La famille Duboys est installée au village de La Bernarde (paroisse de Saint-Amant-de-Boixe) au moins depuis le 15<sup>e</sup> siècle et occupe le village jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle y construit le premier logis de La Bernarde.

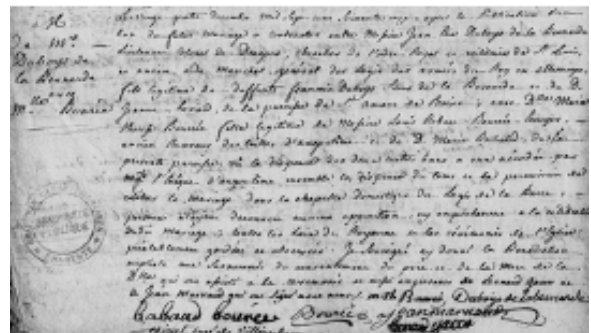
Jean-Hélie<sup>2</sup> est l'aîné masculin des 19 enfants (dont 5 assurent une postérité) de François Duboys, sieur de La Bernarde et du Breuil (ca. 1622 -1764)<sup>3</sup>, et de Jeanne Hériard (1689 -1771)<sup>4</sup>.

Il est le protecteur-conseiller et chef du clan Duboys, qu'il soutient sans compter. Il nourrit une correspondance prolixe avec ses frères et sa sœur religieuse.

Jean-Hélie accomplit une brillante carrière militaire et sert l'armée pendant presque cinquante ans. Son engagement constant aux côtés du comte de Broglie,<sup>5</sup> marquis de Ruffec, et de son frère le duc de Broglie,<sup>6</sup> pair de France, lui vaut de construire avec eux une relation fidèle nourrie de respect réciproque. Il accomplit à leurs côtés de nombreuses campagnes militaires.

Sa carrière suit la fortune des frères Broglie. Il doit au duc de Broglie certaines de ses promotions (lieutenant-colonel, aide-maréchal des logis, maréchal des camps et armées du Roi), comme en témoigne son dossier militaire.

Le 19 mai 1771 au château de La Barre, Jean-Hélie épouse l'héritière du domaine de La Barre, Marie-Thérèse Bourée de Balzac (ca. 1736 - 1773).<sup>7</sup> Celle-ci meurt alors qu'elle donne naissance à leur fils Louis-Robert (1773-1857).<sup>8</sup>



*Acte de mariage JH Duboys de la Bernarde et MT Bourrée, avec « un permission de célébrer le mariage dans la chapelle domestique du logis de La Barre ». 19 mai 1771*

Ce mariage offre à Jean-Hélie un patrimoine conséquent et une belle aisance. Il prend en charge, avec esprit d'innovation, la gestion du domaine de La Barre et des fiefs associés, dont il est seigneur.

En 1781, il épouse en secondes noces Guillemine de Guimard de Couziers (1740 ?-1809), dont les héritiers vendent le domaine de Puyfrançais à Louis-Robert Duboys de Labarre en 1809.

Il est maire de la paroisse de Villejoubert de 1790 jusqu'au 27 décembre 1791.

<sup>1</sup> Jean-Hélie : décembre 1716 à la Bernarde/St-Amant-de-Boixe - 4 février 1802 à Angoulême.

<sup>2</sup> Références biographiques : *Panthéon de la légion d'honneur, Histoire de familles* (Alain de Labarre) 1992, site web *l'armorial charentais* (JM. Ouvrard), dossier militaire de Jean-Hélie et archives familiales.

<sup>3</sup> François : ca.1682 à la Bernarde/St-Amant-de-Boixe - 28 août 1764 à la Bernarde.

<sup>4</sup> Jeanne Hériard : 2 mars 1689 St-Amant-de Boixe - 22 janvier 1771 à la Bernarde/St-Amant, fille Jean Hériard, juge sénéchal de Montignac et de Marguerite Pigornet. Elle est de la famille qui deviendra Hériard-Dubreuil par le mariage, en 1811 de Jean Casimir

Hériard (1781 - 1863) avec Émilie Audoin-Dubreuil (1784 - ?).

<sup>5</sup> Charles-François, comte de Broglie (1719 - 1781), marquis de Ruffec, ambassadeur en Pologne, chef du cabinet secret de Louis XV, lieutenant général.

<sup>6</sup> Duc Victor-Marie de Broglie (1718 - 1804), maréchal général, contre-révolutionnaire.

<sup>7</sup> Marie-Thérèse : ca.1736 à Balzac ou à Villement /Ruelle-sur-Touvre - 29 janvier 1773 à La Barre/ Villejoubert.

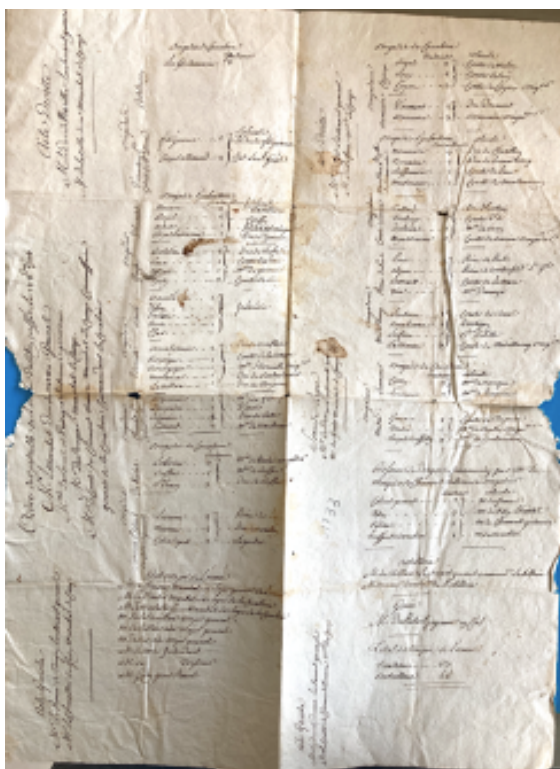
<sup>8</sup> Louis-Robert : 29 janv.1773 à la Barre /Villejoubert - 11 déc. 1857 à Puyfrançais /Anais.

Du fait de l'émigration de son fils Louis-Robert, parti participer à des campagnes contre-révolutionnaires, Jean-Hélie se bat pour préserver son patrimoine séquestré en 1791 puis vendu comme Bien national en 1796. Il traverse alors une période compliquée, vit très modestement et meurt en 1802 à Angoulême.

### ***Jean-Hélie, un militaire ... quelquefois parisien***

#### • Un brillant officier d'intendance militaire

Le jeune Jean-Hélie Duboys de La Bernarde fait des études dans un collège militaire<sup>9</sup>. En 1736, il commence sa carrière militaire sous le règne de Louis XV, en rejoignant le régiment du Périgord. Il participe à la *guerre de Succession de Pologne\** en combattant en Flandres et en Alsace.



*Organigramme d'une bataille « 1733 », sans doute un exercice « scolaire » de Jean Hélie dans son collège Militaire*

<sup>9</sup> On ne sait pas lequel.

<sup>10</sup> Comte Emmanuel de Pons-Saint-Maurice (1712 - 1791), lieutenant général du Roi en 1780. Jean-Hélie est en contact avec lui au moins jusqu'en 1789.

En 1742, il s'engage au régiment d'Orléans-dragons, où il sert le comte de Pons-Saint-Maurice,<sup>10</sup> commandant de ce régiment. Il a ses quartiers à La Rochelle et sur l'Île de Ré. Il participe à la *guerre de Succession d'Autriche\**. Il combat en Bohême et rejoint le corps expéditionnaire envoyé par Louis XV et commandé par le général de Broglie. Il participe en 1742 à l'occupation de Prague et en 1745 à la bataille de Fontenoy<sup>11</sup> qui offre la victoire à la France.

De 1757 à 1762 il participe aux campagnes de la *guerre de Sept Ans\** contre l'Angleterre et l'Allemagne, première guerre pouvant être qualifiée de mondiale et qui conduit à la disparition du premier Empire colonial français. Il intègre l'armée du Rhin, regroupant 100.000 hommes, conduite par maréchal de Soubise,<sup>12</sup> duc de Rohan. Il rejoint l'avant-garde de l'armée du Rhin conduites par le duc Victor-François de Broglie et par son frère le comte de Broglie qui deviennent ses protecteurs.

#### ***La carrière militaire de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde***

- 1736 : lieutenant en second au régiment du Périgord (il a 20 ans) ;
- 1736-1738 : guerre de Succession de Pologne ;
- 1742 : volontaire au régiment d'Orléans, dragons ;
- 1742-1748 : guerre de Succession d'Autriche ;
- 1743 : cornette (sous-lieutenant de cavalerie) ;
- 1748 : lieutenant en second ;
- 1752 : lieutenant de compagnie, dans l'infanterie ;
- 1757-1762 : campagnes d'Allemagne, guerre de Sept Ans ;
- 1760 : aide major, capitaine (en tant qu'officier de compagnie chargé de fournir recrues, vêtements, armes, chevaux et matériel ... ) ;
- 1761 : lieutenant-colonel aux dragons d'Orléans ;
- 1778 : aide-maréchal des logis, membre de l'état-major de l'armée de Normandie ;
- 1780 : brigadier, sert en corse ;
- 1788 : maréchal des camps et des armées

<sup>11</sup> On a retrouvé dans les archives familiales une copie manuscrite (écriture de Jean-Hélie) du *poème sur la bataille de Fontenoy* de Voltaire.

<sup>12</sup> Maréchal de Soubise (1715 - 1787), ministre d'État dès 1755, maréchal de France, pair de France. Jean-Hélie le connaît pendant la guerre de Sept Ans.

Jean-Hélie participe à quelques batailles mais est très vite affecté à des missions d'intendance et de logistique. Il dirige alors *l'administration des fourrages et des voitures de la Hesse*.

En 1760, il participe à la bataille de Corbach, première bataille de la campagne de 1760 pour l'Armée du Rhin, et première bataille et victoire pour le Duc de Broglie, tout juste nommé par le Roi commandant de l'armée du Rhin. Jean-Hélie y joue d'ailleurs un rôle particulier, puisqu'il participe à la gestion d'une phase sensible pour l'armée qui, épuisée par plusieurs jours de marche forcée, et ayant progressé rapidement, se trouve obligé de réorganiser sa chaîne d'approvisionnements, n'ayant plus assez d'autonomie de pain notamment<sup>13</sup>. De nouveaux fours doivent être construits avant de pouvoir reprendre la progression. C'est sans doute à cette occasion que Jean-Hélie se fait particulièrement remarqué par le duc de Broglie.

Il conduit diverses études pour l'armée, dont plusieurs nous sont parvenues. L'une d'elles concerne un règlement relatif à *l'approvisionnement et l'utilisation des fourrages*, règlement qui inspire peut-être une *Ordonnance du Roy* de mai 1758 *concernant la fourniture du fourrage aux troupes qui composent l'armée en Allemagne*.

En janvier 1761, il exprime ses doutes sur les qualités du Maréchal de Soubise, alors commandant de l'armée du Rhin : « *On dit, et j'ai de la peine à le croire, que les armées vont rentrer en France, excepté les 24000 mille hommes que le Roy, par son traité avec l'impératrice, s'est obligé à lui fournir. Cette retraite ne ferait guère d'honneur à la Nation dans la circonstance où sont nos affaires et après l'affront que Mr de Soubise nous a fait essuyer. Tu aurais en effet bien fait d'envoier des perdrix à Mr le Chevalier de Pons et tu ferois bien encore et d'y joindre quelques truffes, pourvu qu'elles ne soient pas chères. Tu sais qu'il en faut payer le port. Écris-lui en peu de mots une lettre de politesse, le priant de recevoir cette faible marque de la reconnaissance dont tu es pénétré par ses bontés, desquelles tu espères encore la continuation, sans lui rien dire ni de moi ni de ton affaire* ». (lettre du 18 janvier 1761, Xanten, à son frère François Duboys de La Brune)

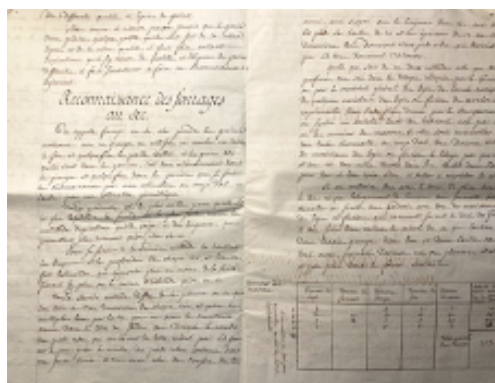
En mars 1761, Jean-Hélie participe à la défense de la ville de Cassel (capitale de la

Hesse), dont le siège par le duc de Brunswick avorte. Le *journal de la défense de Cassel par le comte de Broglie*<sup>14</sup> est particulièrement éclairant sur le caractère déterminant de la gestion de l'intendance, des vivres et des rationnements dans la résistance de la ville puis dans sa libération. Nul doute que Jean-Hélie, officier en charge d'une partie de ces questions, y a contribué et qu'une relation de confiance se noue alors entre les Maréchal et comte de Broglie et Jean-Hélie.

On a également retrouvé un mémoire intitulé *L'approvisionnement : les fourrages en campagnes* (militaires), ainsi qu'un manuel concernant *La Nature du fourrage et la quantité relative qu'on donne aux chevaux*. Il s'agit de véritables traités agronomiques.



*Devoirs des préposés aux distributions des vivres, 1756*



*manuel d'instruction fourrages, 1761*

<sup>13</sup> Pajol Charles, « *Les guerres sous Louis XV* », Paris, Firmin-Didot 1886, p. 58.

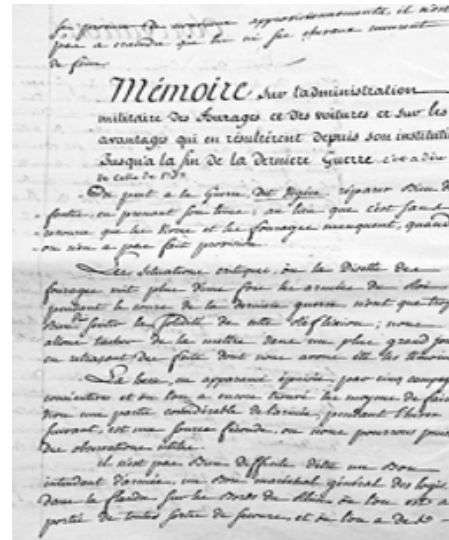
<sup>14</sup> Baron Varelle-Sommière, *Journal de la défense de la ville de Cassel par M. le comte de Broglie*, Ed. Henry Louis Broenner, vers 1770 – Gallica.



Règlement et manuel d'instruction pour les préposés aux opérations de vivres et fourrages. Projet concernant les subsistances des troupes qui doivent être cantonnées en Hesse pendant l'hiver de 1762 à 1763

Dans ce manuel, il ose critiquer le système de gestion en cours. Il y formule une proposition visant la nécessité où se trouva Monsieur le maréchal (de Broglie) de substituer une nouvelle administration à la régie des fourrages et rédige un Précis d'instruction

donné aux sous-administrateurs fort de treize articles. Ce manuel est sans doute rédigé en 1761.



mémoire sur l'administration militaire des fourrages et sur les avantages qui en résultèrent depuis son institution jusqu'à la fin de la dernière guerre. Jena Hélié Duboys de La Bernarde, 30 pages, 1757



planches d'un plan de bataille s'étant déroulée un 21 juillet sans doute dressé par Jean-Hélié Duboys de La Bernarde (c'est son écriture) et au verso le descriptif des différentes manœuvres successives (fantassins, artillerie, fusilleurs, dragons, ...) de la bataille



*carte militaire campagne de la Hesse, 1760*

*carte militaire campagne de la Hesse, 1760*



*Carte militaire « Hesse », Rhein, Mayence et Bingen, 1731 (archives familiales)*

Par des notes stratégiques à sa hiérarchie, il alerte et propose des solutions à des enjeux logistiques pour la bonne gestion des cantonnements ou pour la conduite d'actions militaires. A titre d'exemple, il rédige une note *concernant les subsistances des troupes qui doivent être cantonnées en Hesse pendant l'hiver 1762/1763*.

Jean-Hélie rapporte de ses campagnes une série de cartes d'état-major, précieuses reliques de ses six années passés en Allemagne.

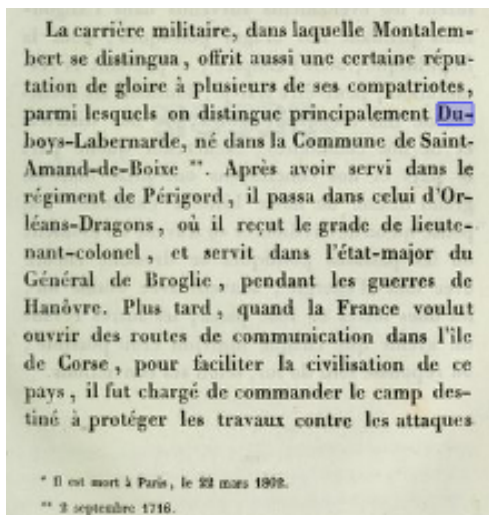
Le duc de Broglie lui confie le soin de rédiger des bilans tactiques et logistiques des batailles passées, dont on a retrouvé une planche dans les archives familiales. Elle est datée d'un 21 juillet et il y est indiqué : « *Ceci est une disposition pour dérober le mouvement à l'ennemi par lequel on débordera son front afin d'attaquer ses flancs avec avantages* ».

Enfin, en 1761-1762, le Maréchal de Broglie établit des bulletins des opérations militaires qu'il conduit dans la Hesse (guerre de sept ans). Il confie leur élaboration à son frère le comte de Broglie, alors Maréchal des camps et Logis, en collaboration avec Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, expert et principal organisateur, auprès du comte, des opérations relatives aux approvisionnements et à la gestion des bêtes, fourrages et vivres.

Le bulletin de la SAHC de 1845 repère le maréchal Duboys de Labernarde comme une figure remarquable charentaise. Dans son discours du 29 août 1845, Eusèbe Chassaingne<sup>15</sup>, secrétaire de la Société, indique : « *je ne vous ai rien dit de nos races chevaleresques, des vaillants guerriers enfantés par le sol patriotiques de l'Angoumois, et de ces capitaines renommés de nos jours, des Montalembert, ... des Labernarde, des Hemery, des Dumesny ... et tant d'autres tout aussi braves parmi les braves.* ».

De même François Marvaud, dans son « *Etudes Historiques sur l'Angoumois* »<sup>16</sup> écrit en 1835 : « *La carrière militaire, dans laquelle Montalembert se distingua, offrit aussi une certaine réputation de gloire à plusieurs de ses compatriotes parmi lesquelles se distingue principalement Duboys-Labernarde, né dans la*

*commune de Saint-Amant de Boixe. Après avoir servi dans le régiment du Périgord, il passa dans celui d'Orléans-Dragons, où il reçut la grade de lieutenant-colonel, et servit dans l'État-Major du Général de Broglie, pendant la guerre de Hanovre. Plus tard, quand la France voulu ouvrir des routes de communication dans l'île de Corse, pour faciliter la civilisation de ce pays, il fût chargé de commander le camp destiné à protéger les travaux contre les attaques des indigènes* ».



Extrait « *études historiques de l'Angoumois* », Jean Marvaud<sup>17</sup> (1835, ed. A. Cognasse) : première petite biographie de Jean Hélie Duboys de La Bernarde

#### **Jean-Hélie, un factotum modeste et indispensable auprès du comte de Broglie ?**

*Il est difficile de dater et qualifier la genèse des relations de confiance entre Jean-Hélie et les duc et comte de Broglie. On sait qu'ils ont tous trois participé en 1744 à la guerre de Succession d'Autriche. Peut-être se sont-ils alors fréquentés ? Mais il semble bien qu'une relation de confiance éprouvée et totale se noue à partir des années 1757, et singulièrement entre 1759 et 1762, que cela soit pour gérer les questions d'intendance de l'armée du Rhin, ou le siège de Cassel par exemple. Les événements observés, les nombreux indices relevés, les complicités (introduction de la Pomme de Terre en Charente-Poitou, implication de Jean-Hélie dans la gestion de marquisat de Ruffec, rôle ambiguë de Jean-Hélie dans des missions du Secret du Roy, participation au camp de Vaussieux (1778), les correspondances échangées à partir de 1762, la proximité amicale avec la garde rapprochée du comte et du duc et leurs familles...) témoignent de ce rapprochement.*

<sup>15</sup> Castaigne Eusèbe (1804-1866), Historien et Bibliothécaire. Considéré comme un des plus grands érudits charentais du XIXe siècle.

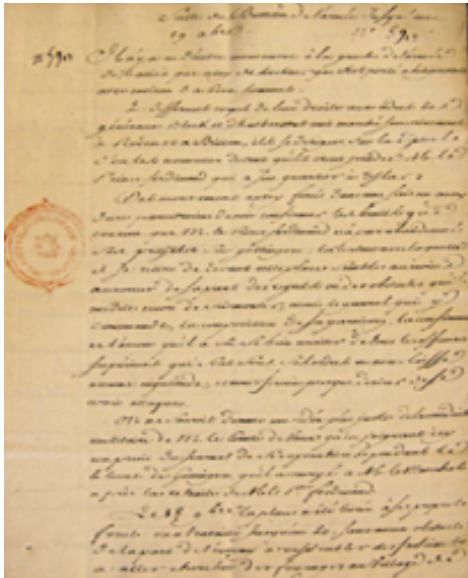
<sup>16</sup> Marvaud François (1800-1879) *Etudes historiques sur l'Angoumois*, Angoulême Ed. A. Cognasse, 1835.

<sup>17</sup> Jean Marvaud (1801-1879)

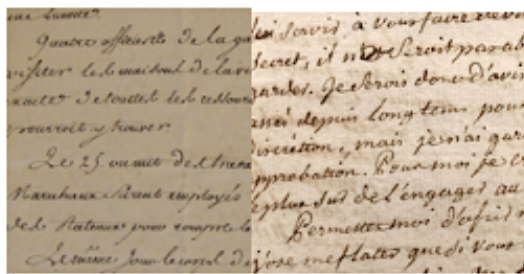
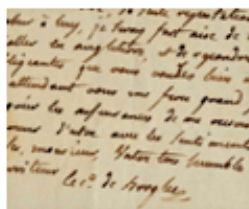
On peut (et on doit) donner sens à une mention trouvée dans les archives familiales indiquant que les bulletins « quotidiens » des opérations militaires du Maréchal de Broglie « ont été rédigés par Jean-Hélie Duboys de La Bernarde en collaboration avec le Comte de Broglie. 3 indices pourraient nous en convaincre :

- Les nombreux détails, reports et importances donnés aux questions et opérations de gestion de l'intendance dans les bulletins, sont nécessairement relatés par un expert (même si on connaît le caractère extraordinairement actif du comte).

- Une comparaison des écritures des originaux des bulletins et autres comptes rendus « signés Duc de Broglie » mais dont on affirme officiellement qu'ils ont été écrits pas le comte de Broglie, prouve que c'est l'écriture de Jean-Hélie qui est calligraphiée.



Bulletin des opérations militaires commandées par le Maréchal de Broglie du 18 nov. au 19 déc 1760. Praetiriti Fides, Exemplumque Futuri (PFEF) [www.pfef.free.fr](http://www.pfef.free.fr)



Écriture du comte de Broglie (haut), de JH (gauche) et d'un bulletin (droite)

- On peut imaginer que le comte a dicté les bulletins que Jean-Hélie aurait alors transcrits. Il est plus probable que ce travail a été fait en collaboration.

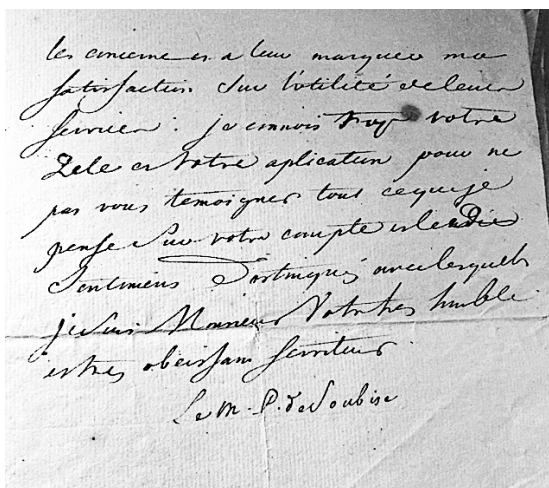
- Un article de presse sans doute des années 1900-1920, précise : «... JH Duboys de La Bernarde a écrit le bulletin de l'armée de Broglie en Allemagne, mais aussi modeste et vaillant, il ne parle jamais de lui-même ...»



• Un militaire courtisan ...

De 1762 à 1773, Jean-Hélie vit une période de disette militaire, notamment du fait de son soutien aux frères Broglie, alors en disgrâce royale. Il conduit quelques missions pour l'armée qui le mènent souvent à Paris.

Début 1762, il sollicite à plusieurs reprises le maréchal de Soubise (cf. annexe 11). Le 15 mars 1762, Soubise, qui apprécie son subordonné, lui répond : « [...] J'ai été trop satisfait du compte qui m'a été rendu de l'utilité dont vous êtes à l'administration des fourrages et des voitures de la Hesse et de l'intelligence avec laquelle vous dirigez ce service pour ne pas désirer de vous voir continuer un travail sur lequel vous réunissez tous les suffrages [...] » et le 22 mars 1762 : « [...] je connais trop votre zèle et votre application pour ne pas vous témoigner tout ce que je pense sur votre compte [...] ».



extrait - lettre du maréchal de Soubise à Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, manuscrite avec signature, 3 pages, 22 mars 1762 (archives familiales)

En 1767, Il écrit au duc de Choiseul,<sup>18</sup> alors chef du Gouvernement et lieutenant général des armées du Roi, pour lui demander audience. Une note propose au duc de Choiseul de le recevoir « [...] un demi quart d'heure d'audience, qui lui (Jean-Hélie) suffira pour avoir l'honneur de rendre compte des observations qu'il lui a ordonné de faire ».<sup>19</sup>

En 1774, Louis XVI monte sur le trône de France, et met fin à la disgrâce de certains officiers généraux, dont les frères Broglie. Jean-Hélie reprend alors activement sa carrière militaire à l'âge de 58 ans. Il réside essentiellement à Paris.

Il y fait l'apprentissage de la Cour, comme en témoigne cette lettre de mai 1774 « [...] Le nouveau règne donne la plus grande espérance. Le Roy a travaillé avec M. de Maurepas (alors premier ministre) et verra pour la première fois les ministres et travaillera avec eux. Il a été obligé de quitter Choisy où Mme Adélaïde et Mme Sophie

ont la petite vérole et est venu avec les princes et les princesses au château de la Muette [...] ». Il ne goute pas vraiment l'attrait de la Cour.

Jean-Hélie y consolide ses contacts avec la haute hiérarchie de l'armée royale, et en particulier avec certains officiers généraux qu'il a fréquentés pendant la guerre de Sept Ans. Il n'hésite pas à courtiser certains ministres de Louis XVI et autres personnages en vue comme Jean-Frédéric de Maurepas,<sup>20</sup> le chevalier de Muiy,<sup>21</sup> le comte de Lusace<sup>22</sup> ou le marquis Gabriel de Castries.<sup>23</sup> Il peut ainsi intercéder pour son évolution de carrière ou pour des tiers, comme c'est le cas pour ses neveux, son futur beau-père Bourée ou pour lui-même comme l'indique une lettre adressée à son frère La Brune (1721-1798) le 26 janvier 1776 : « [...] J'ai vu le comte de Saint-Germain.<sup>24</sup> S'il n'a à me faire faire d'autre opération que celles dont il m'a chargées, elle ne sera pas de longue haleine [...] ».

- Un militaire engagé dans les projets français pour l'indépendance des Etats-Unis ...

Au printemps 1778, Louis XV décide d'organiser en Normandie une opération militaire de grande envergure – un cinquième de l'armée royale y est rassemblé, une grande partie de l'élite militaire française du temps y est présente – afin de faire croire à la Couronne britannique qu'une invasion de l'Angleterre se prépare. Le camp de Vaussieux est aussi l'occasion de comparer deux tactiques de combat en vogue à cette époque en Europe : « l'ordre mince » et « l'ordre profond ».<sup>25</sup>

<sup>18</sup> Duc de Choiseul (1719 - 1785), pair de France, chef du gouvernement de Louis XV de 1758 à 1770.

<sup>19</sup> Dossier militaire de Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, archives des Armées.

<sup>20</sup> Jean Frédéric de Maurepas (1701 - 1781), ministre d'État de Louis XVI de 1774 à 1781.

<sup>21</sup> Louis Nicolas d'Ollières, Chevalier de Muiy (1711-1775), secrétaire d'État à la Guerre en 1774. Jean Hélie l'a fréquenté pendant la guerre de Sept Ans.

<sup>22</sup> François-Xavier de Saxe et Pologne (1730 - 1806). Jean-Hélie est en contact avec lui pendant la guerre de Sept Ans, alors que le prince de Saxe conduit l'armée saxonne. Le prince rédige une recommandation pour Jean-Hélie.

<sup>23</sup> Gabriel de Castries (1727 - 1802), maréchal de France, secrétaire d'État à la Marine 1780 -1787.

<sup>24</sup> Comte de Saint-Germain, (1707 - 1778), secrétaire d'État à la Guerre en 1775. Il élève le moral de l'armée, favorise la petite noblesse au détriment de la haute.

<sup>25</sup> Théorie développée par Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert (1743-1790) (dont les essais militaires sont lus par Jean-Hélie), maréchal de camp, écrivain, académicien français. Comme Jean-Hélie, il est lié au duc de Broglie et au comte de Saint-Germain. Les manuels d'intendance militaire écrits par Jean-Hélie pourraient avoir inspiré Guibert. Guibert préconise la réduction du coût des armées en proposant de ravitailler les

Le véritable objectif militaire du rassemblement de Vaussieux est lié à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. Depuis plus de deux ans, les troupes de Georges Washington se battent pour leur liberté contre l'armée anglaise. Elles essuient de nombreux revers surtout dus au manque de formation de ses hommes. Le roi veut faire craindre aux Anglais un possible débarquement sur leurs côtes. La stratégie vise à maintenir une grande partie de l'armée anglaise loin du théâtre des opérations du Nouveau Monde. Cette diversion est destinée à diminuer la pression militaire sur l'armée de Washington. Plusieurs régiments présents à Vaussieux partiront pour l'Amérique avec le Comte de Rochambeau en 1780 et contribueront à la victoire de Yorktown qui permettra aux Etats-Unis d'accéder à l'Indépendance.

Le maréchal-duc de Broglie est chargé de cette manœuvre normande et de préparer une descente contre l'Angleterre.

Après avoir été promu aide-maréchal des logis, Jean-Hélie Dubois de La Bernarde est appelé par le Maréchal de Broglie. Il a mission de préparer l'organisation du Quartier Général à Bayeux et à Vaussieux. (cf. annexe 13). Il est membre de l'État-Major.

Le 17 juillet 1778 de Bayeux, Jean-Hélie écrit à son frère La Brune : « [...] La flotte sortie du port de Brest a ordre d'attaquer les Anglais. Si nous remportons sur eux une victoire complète, on ne doute pas que l'armée du maréchal de Broglie ne passe en Angleterre. On m'envoie ici en poste pour y préparer l'établissement du Quartier Général. Ceux qui doivent le composer arrivent tous les jours, ce qui me donne beaucoup d'embarras [...] ».

ÉTAT MAJOR DE L'INFANTERIE		ÉTAT MAJOR DE L'ARMÉE.	
MAJOR GÉNÉRAL. M. le Ct. <sup>e</sup> de Guibert, M. de c.	ADJOINT AU MAJOR GÉNÉRAL. M. le Ct. <sup>e</sup> de Damas M. de b. <sup>er</sup>	MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS DE L'ARMÉE, M. PREMIER AIDE, FAISANT LES FONCTIONS DE MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS, M. le Marquis de Lambert, Brigadier.	
AIDES.		AIDES.	
M. le Baronde Zanthier, M. de Laffus.	M. de Loyer, M. le Ct. <sup>e</sup> de Damas.	M. de Beville, M. le Baron de Melnil Durand.	M. Dubois de la Bernarde, M. le Marquis de la Pallu,
AIDES SURNUMÉRAIRES.		AIDES SURNUMÉRAIRES.	
M. le Ct. <sup>e</sup> de Guibert, M. le Ct. <sup>e</sup> de Broglie.	M. de la Varenne.	M. le Chevalier Degueffau, M. le Marquis de Savines, M. le Marquis de Chateaufort, M. le Comte d'Esterbazy.	M. le Chevalier de Coigny, M. le Vicomte de Noailles, M. le Comte Jules de Polignac, M. le Chev. Théod. de la Meuh.
M. BERTIER, Commissaire des Guerres, Chef du Bureau de l'Etat Major de l'Armée.			

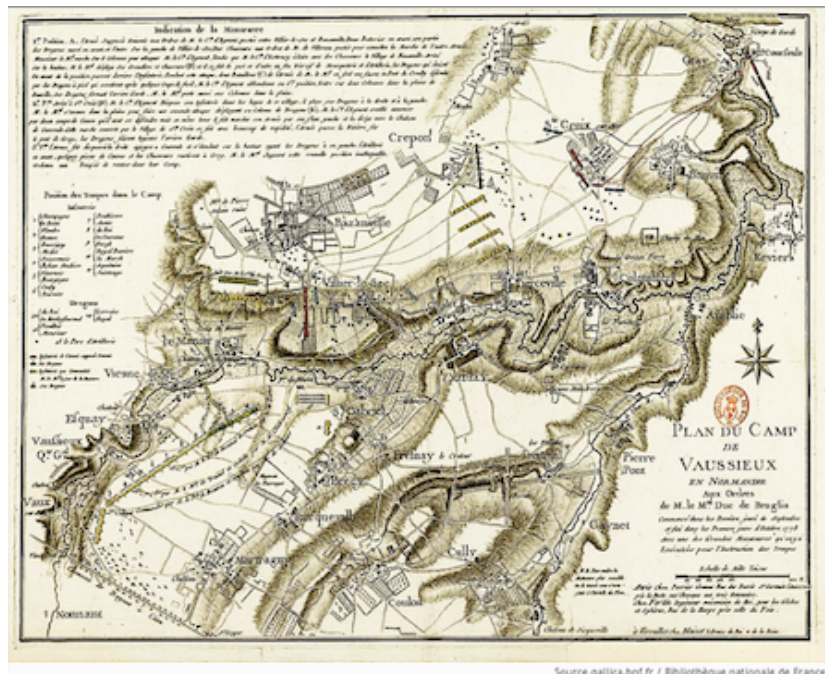
Extrait de l'organigramme de « l'ordre de bataille de l'Armée aux ordres du maréchal duc de Broglie campée près Bayeux en Normandie », 1778, Bayeux (archives familiales). JH Dubois de Labarre est précisé dans la case État-major de l'Armée, comme Aide du Maréchal Général des logis de l'armée

hommes avec des ressources sur place aux dépens des populations locales. Il s'oppose au pillage, il

préconise le recours à des ententes avec les pouvoirs locaux.



organigramme de « l'ordre de bataille de l'Armée aux ordres du maréchal duc de Broglie campée près Bayeux en Normandie », 1778, Bayeux (archives familiale)



Plan du camp Vaussieux (BNF)



pourrait peut-être très bien y loger avec Monsieur le Comte d'Artois et Madame. Il faudra disposer les logements de manière que si Madame la Maréchale venait au camp, elle peut être logée avec Madame Adelaïde, MM. Charles et Maurice (ses enfants), leur précepteur et pour Mesdames (??). » Serait ainsi logés à l'Évêché : Maréchal de Broglie et sa garde rapprochée : Mrs Comtes de Beville, d'Aguesseau, de Menou, de Béthune, de Lameth, de la Rouvraye, de Boisrouvraye.

Il est assez intéressant (et édifiant) de dénombrer la « suite rapprochée » du Maréchal : 84 personnes ! : 4 gardes, 1 brigadier, 3 secrétaires, 1 suisse, 1 concierge, 1 écuyer, 2 maîtres d'Hôtel, 4 valets de Chambre, 8 laquais, 14 cuisiniers (dont chef de cuisine et chef d'office), 10 garçons de cuisine et d'office, 2 lingères, 1 servante, 2 blanchisseuses, 2 selliers et armuriers, 10 cochers, postillons, palefreniers, 2 autres.

Dans un logement indépendant, logent l'intendant, 6 secrétaires, 10 domestiques, 12 chevaux.

Dubois de La Bernarde est logé dans un 7<sup>ème</sup> logement de l'Évêché avec Mr de Mesnil.

Dans ce carnet, il est précisé le nom de 7 officiers constituant le « petit État-Major », avec ce commentaire<sup>26</sup> : « [...] M. Dubois pourrait s'en servir très utilement. Sujet honnête et intelligent, sûr et vraiment constant. Je le recommande [...] ».

Jean-Hélie est membre de l'État-Major de l'Armée, en tant qu'Aide du Maréchal Général des Logis.

### **Le comte de Broglie, Jean-Hélie Dubois de La Bernarde et l'indépendance des colonies anglaises en Amérique**

<sup>26</sup> On se sait par qui ce commentaire a été rédigé.

<sup>27</sup> Créé en 1722, le « Secret du Roi » est une diplomatie parallèle développée par Louis XV à l'insu de ses représentants officiels. C'est l'ancêtre de la DGSE. Louis XV en confie l'administration au comte de Broglie de 1757 à 1774. L'existence du Secret ne fut découverte que quelques jours avant la mort de Louis XV. S'il le dissout officiellement en 1774, Louis XVI utilise toujours ce réseau des « bons

Bien qu'en disgrâce, le « petit comte », comme était appelé le comte de Broglie, est alors chef du Secret<sup>27</sup> auprès de Louis XV. Il œuvre en secret pour le Roi et s'affaire pour préparer une invasion de l'Angleterre. Ce 1<sup>er</sup> projet fait suite au traité de 1763 qui avait mis fin à la guerre de Sept Ans et qui consacrait une victoire totale de l'Angleterre sur la France, lui faisant perdre ses colonies américaines.

Dès 1775, Le comte de Broglie réactive ce projet auprès de Louis XVI avec en ligne de mire l'appui à la guerre d'indépendance des Etats-Unis.

C'est à Metz et à Ruffec que le comte organise plusieurs rencontres secrètes, notamment avec La Fayette. Le comte de Broglie est très impliqué dans la lutte contre l'Angleterre et est un partisan engagé pour la lutte pour l'indépendance de l'Amérique : il est le guide du destin du marquis de La Fayette et son mécène en l'aidant en 1776 à armer son navire « la Victoire »<sup>28</sup> pour rejoindre l'Amérique.

Il se rêve même « roi temporaire de la République américaine ».<sup>29</sup>

Jean-Hélie Dubois de La Bernarde est-il associé à aux projets américains de Broglie ? Était-il un « honorable correspondant » au service du comte de Broglie, chef du Secret du Roy ? Des indices pourraient nous le faire croire : sur recommandation de Jean-Hélie, le comte de Broglie intervient en 1775 pour nommer François Dubois de la Molignière, (1752 -ca 1820), neveu de Jean-Hélie, en tant que conseiller au Conseil Supérieur de Port-au-Prince à Saint-Domingue. C'est encore Jean-Hélie qui fait chaperonner ce dernier par un certain M. d'Hemery, picto-ruffécois, combattant à Yorktown aux cotés des indépendantistes. La Molignière transmettra

amis du Roi » et en particulier les services du comte de Broglie.

<sup>28</sup> En avril 1777, La Fayette fait un 1<sup>er</sup> voyage sur le navire *La Victoire* (livraison d'armes), depuis Bordeaux (sans l'appui du roi) lors de la déclaration d'indépendance par Jefferson, puis un deuxième en 1780 sur *l'Hermione* (appui de la France).

<sup>29</sup> Réf : Mazère (Alain), *Charles de Broglie, Un ruffécois espion de Louis XV et promoteur de La Fayette*, Éditions Douin 2022.

en 1783 à G. Washington un projet de Législation pour les Etats-Unis (cf. chapitre 7). Cette transmission était-elle faite en lien avec les projets du comte ?

La participation de Jean-Hélie au camp de Vaussieux lui vaut d'être reconnu par la SAR<sup>30</sup> comme officier français ayant participé à l'indépendance des Etats-Unis.

Jusqu'à quel point et depuis quand Jean-Hélie Duboys de La Bernarde était-il associé au projet américain du comte de Broglie ?

Il est difficile de répondre à ces interrogations, s'agissant a priori d'une participation secrète et discrète. Des indices sérieux nous permettent d'ores et déjà de justifier ces questionnements :

C'est Jean-Hélie qui, en 1775, recommande son neveu, François Duboys de la Molignière<sup>31</sup>, au comte de Broglie pour le nommer conseiller à Saint-Domingue, base militaire dont se sert la France pour soutenir l'indépendance des Etats-Unis. Dans un courrier de 1775, le comte se préoccupe même du bien-être de l'impétrant !

C'est Jean-Hélie qui finance à hauteur de 6.500 £, somme mirobolante pour l'époque, l'installation de son neveu à St Domingue.

C'est en février 1776 que La Molignière s'embarque à Bordeaux pour rejoindre Saint-Domingue, concomitamment avec les préparatifs du comte dans ses projets pour les Etats-Unis et pour La Fayette.

C'est Jean-Hélie qui facilite l'installation de son neveu sur l'île en le faisant chaperonner par François Olivier d'Hemery (1742-1829) capitaine au corps royal d'artillerie, et qui combattit et fut blessé à Yorktown en 1781, bataille qui signe la défaite de la Grande-Bretagne dans la guerre pour l'indépendance américaine. Il est le neveu d'Olivier Mathurin d'Hemery (1716-1779), seigneur de l'Abrégement, fief

dépendant de la baronnie de Verteuil, officier lié au comte de Broglie et allié de Jean-Hélie.

C'est en lien avec Jean-Hélie que La Molignière s'implique directement dans la lutte pour l'indépendance des Etats-Unis. Ainsi le 27 juillet 1783, La Molignière écrit à Georges Washington pour lui transmettre un projet de législation et un discours, certainement inspiré par le comte de Broglie avant sa mort. G. Washington lui répond le 1<sup>er</sup> oct. 1783. Il écrit également à Benjamin Franklin où l'on peut lire : « [...] *Le chef de ma famille, Mr. Duboys de La Bernarde brigadier des armées du roi est au surplus le seul à qui j'en aye adressé une copie. [...]* ». Cette dernière mention laisse d'ailleurs supposer que Franklin connaissait Jean-Hélie de nom.

En tout état de cause grâce à la grande proximité de Jean-Hélie avec le comte de Broglie, voici révélées trois personnalités charentaises contrastées – discrète (Jean-Hélie Duboys de La Bernarde), originale et sulfureuse (Duboys de La Molignière), ou engagé (d'Hemery) – ayant œuvré pour l'indépendance des Etats-Unis.

Leur destin s'est façonné sous l'influence du comte de Broglie, protecteur du charentais Jean-Hélie Duboys de La Bernarde et en fait des « *enfants* » du département de la Charente associés au destin des Etats-Unis.

En 1780, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde est promu brigadier des armées du Roi.

En 1780, il est missionné en Corse <sup>32</sup> – il réside alors à Corte – pour « [...] *suivre la réalisation des travaux qui sont à faire pour la confection de deux chemins* ». François Marvaud précise en 1835 dans ses études historiques de l'Angoumois « [...] *Plus tard, quand la France voulut ouvrir des routes de communication dans l'île de Corse pour faciliter la civilisation de ce pays, il (Jean-Hélie) fût chargé [...] et de commander le camp destiné à protéger les travaux contre les attaques des indigènes* ». Il y reste pendant deux ans, mais malade, doit

---

<sup>30</sup> National Society of the Sons of the American Revolution ([www.sar.org](http://www.sar.org)) est une société américaine à but non lucratif, réservée aux hommes dont un des ancêtres en lignée directe a participé à l'Indépendance des Etats-Unis : Christophe Morand du Puch en est membre en

tant que descendant du maréchal Jean-Hélie Duboys de La Bernarde.

<sup>31</sup> Voir Chapitre 7

<sup>32</sup> La République de Gênes cède à la France la souveraineté de la Corse en 1768.

retourner « [...] en France sans avoir pu s'acquitter de la totalité de ses missions ».

Il semble que Jean-Hélie ait supervisé l'aménagement de deux chemins reliant Bastia-Saint-Florent et Bastia-Corte pour en faire des routes d'intérêt militaire.

- Un maréchal des camps et armées du Roy (ou une promotion prestigieuse pour une carrière élogieuse)

Le 1<sup>er</sup> mars 1788, il est promu maréchal des camps et des armées du Roi <sup>33</sup> par Louis XVI, charge anoblissante, et rentre dans la caste enviée des officiers généraux. En 1789, l'armée française compte 789 maréchaux.

Pour accéder à un grade d'officier général, comme c'est le cas pour le grade de maréchal de camp, l'impétrant doit normalement être présenté au Roi. Cette présentation n'est pas qu'un honneur. « Elle confère des avantages considérables, notamment dans l'armée ; elle permet de briguer les hautes charges militaires. Eût-on tout le mérite du monde, on ne peut dépasser le grade de colonel si l'on n'a pas été présenté ». <sup>34</sup>

Un contemporain<sup>35</sup> de Jean-Hélie rapporte cette anecdote : « Un lieutenant d'infanterie du nom de Montfalcon, nous raconte M. Carré, bien qu'il ait été remarqué par le maréchal de Ségur, n'arrive à rien, ou peu s'en faut ; on le fait chevalier de Saint-Louis, major d'une petite garnison, mais il s'arrête là, parce qu'il n'est pas « présenté ». Or, il découvre chez une tante, aux environs de Nîmes, une liasse de parchemins établissant qu'il descend de l'ancienne famille d'Adhémar ; il accourt à Paris, soumet les pièces à Chérin, qui les déclare authentiques ; il est « présenté », devient colonel ; puis, comme il est souple et fin, d'allure discrète, avec des airs d'homme du monde, il épouse une riche veuve, dame d'honneur de la Dauphine, et le voici ministre de Louis XVI à Bruxelles ».

On peut en déduire que Jean-Hélie a suivi cette procédure et a été présenté au Roi.

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde quitte l'armée à l'âge de 72 ans, deux mois avant la prise de la Bastille en 1789.

- Un militaire utile à l'armée du Roi

Somme toute, fort d'une expertise avérée

en matière de logistique et d'intendance militaires, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde est un constant collaborateur direct des officiers généraux et des chefs de campagnes de l'armée du Roi. Preuve sans doute que les chefs qu'il a servis – en particulier le comte et duc de Broglie avec qui il noue des relations de respect réciproque et d'amitié – ont bien compris qu'une bataille se gagne en ne négligeant aucun détail et surtout pas la question de l'intendance.

**Les grades d'officier supérieur de Jean-Hélie**

1778 : aide maréchal général des logis. Il est le second du maréchal général des logis - 3<sup>ème</sup> personnage de l'armée après son commandant et le maréchal de camp (de Broglie). Il se substitue souvent au maréchal général des logis. Il est chargé d'organiser les camps, les marches de l'armée et la réunion de moyens tels que l'artillerie, la poudre, les vivres, les fourrages...

1780 : brigadier des armées du Roi. Grade intermédiaire entre colonel et maréchal de camp (général de brigade). En temps de paix, il commande deux ou trois régiments réunis pour former une brigade.

1788 : maréchal des camps et des armées du Roi. Il est un officier général. Il assure les marches devant les armées et répartit les troupes dans les camps et sur le champ de bataille. Il commande des régiments.

Jean-Hélie doit au duc de Broglie sa promotion de chevalier dans l'ordre de Saint-Louis en 1760, sa promotion de brigadier du Roi et son grade honorifique de maréchal des camps et des armées du Roi,

Jean-Hélie a des états de services élogieux, quoique non prestigieux : il faut dire qu'il œuvre dans l'ombre des officiers généraux. Il est associé aux projets de la France pour l'indépendance des colonies anglaises d'Amérique.

Certaines de ses propositions permettent de substantielles économies aux finances du Roi, par exemple plus de 200 000 écus <sup>36</sup> sur le budget militaire pour l'armée de la Hesse en 1761. Il produit des règles et procédures

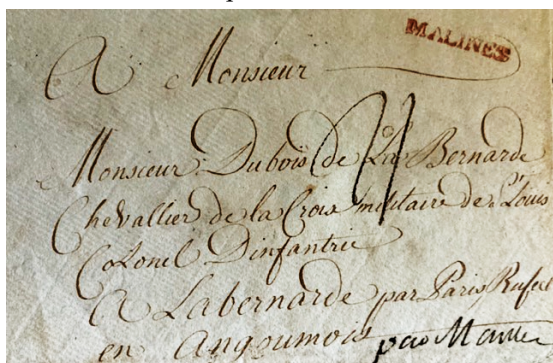
<sup>33</sup> Certificat signé duc de Broglie, 1789.

<sup>34</sup> See (Henri), *La France Économique et Sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ed. Colin, 1925.

<sup>35</sup> See (Henri), op. cit.

<sup>36</sup> Mention dans le dossier militaire de Jean-Hélie avec gratification ; et mention rédigée par Jean-Hélie auprès des administrateurs de la Charente pour défendre ses droits en 1793.

d'intendance qui sont diffusées dans l'ensemble des corps d'armée.



courrier adressé à Jean-Hélie Dubois de La Bernarde, colonel d'infanterie "chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis" vers 1762. On trouve aussi cette mention attribuée à Jean-Hélie dans différents actes datés de 1763 et 1765

Cela lui vaut une mention spéciale dans ses états de services et des gratifications <sup>37</sup>, et d'être promu en 1760 chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (cf. annexe 9).

• **Dubois** de la Bernade (Jean-Elie), chevalier de Saint-Louis en 1760 (porté 1<sup>er</sup> volume, page 520), est né en 1717 à la Bernade, en Angoumois. Lieutenant en second au régiment de Périgord en 1736, il fut réformé en 1737, devint volontaire au régiment d'Orléans-dragons en 1742, cornette en 1743, lieutenant en 1748, aide-major en 1760, eut le rang de capitaine en 1761, celui de lieutenant-colonel en 1762, et fut placé à cette époque comme lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment. (Registre des capitaines de cavalerie et dragons, de 1731 à 1763, régiment d'Orléans-dragons, folio 233, verso) (1).

Alexandre MAZAS, dans son livre « L'histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis <sup>38</sup> » indique : « Dubois de la Bernarde (Jean-Elie), chevalier de Saint-Louis en 1760 (porté 1<sup>er</sup> volume, page 520 ... » et précise en note de bas de page : « cet officier est porté deux fois sur le registre de l'ordre de 1737 à 1762 d'abord à la date du 18 octobre 1759, avec envoi de la croix le 13 octobre au Maréchal de Contades<sup>39</sup>. Cette nomination est rayée avec la note suivante : « N'a pas été reçu ; la

croix a été renvoyée. » - Ce renvoi avait lieu lorsque le parrain n'était pas à portée de recevoir le chevalier nommé. - Il est inscrit pour la seconde fois à la date du 23 février 1760, avec envoi de la croix le 14 février au Maréchal de Broglie ».

On dit de lui en 1746 « A fait la preuve de son zèle et de sa capacité pendant la campagne où il commandait », en 1758 « Officier d'un mérite distingué », en 1762 « il a pu faire vivre l'armée en Hesse les deux derniers hivers » et en 1778 « On dit du bien de cet officier ».

Issu d'une lignée de bourgeois de robe relativement aisés et ancrés dans leur terroir, ce n'est ni un parvenu ni un Rastignac. Il s'attache lui-même à ses terres charentaises.

Jean-Hélie Dubois de La Bernarde a su exploiter des relations nouées durant sa carrière militaire – en particulier lors de la guerre de Sept Ans – avec des officiers généraux au destin prestigieux qui, pour beaucoup, deviennent des gouvernants et proches conseillers des rois Louis XV et Louis XVI.

Il pourrait être qualifié de haut fonctionnaire « efficace, zélé, constant et sûr »,<sup>40</sup> et « Intelligent et utile à l'armée ». <sup>41</sup> Il est quelquefois technocrate, mais suffisamment sincère et droit pour nouer des relations fidèles avec la haute hiérarchie militaire.

### Jean-Hélie, un gentilhomme gentiment agronome

Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une partie de la noblesse française a joué un rôle décisif dans la diffusion des nouveautés agricoles.

Jean-Hélie Dubois de La Bernarde ne fait pas vraiment partie de cette élite agronomique. <sup>42</sup> Toutefois, il rapporte de ses

de Broglie, que le Roi, n'ayant pas été convaincu, nomma commandant de l'armée de Rhin.

<sup>40</sup> Commentaires dans le carnet de Vaussieux 1778.

<sup>41</sup> Dossier militaire de Jean-Hélie.

<sup>42</sup> Les descendants de Jean-Hélie sont toutefois engagés dans les institutions agricoles départementales : son petit-fils Léo fait partie de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente. Dans les années 1950, son arrière-arrière-petit-fils Etienne est très impliqué dans les missions de la chambre

<sup>37</sup> Dossier militaire de Jean-Hélie.

<sup>38</sup> Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830, Alexandre Mazas (1797-1856) terminé par Théodore Anne (1797-1869), Ed. Le Dentu Paris, 1860, Tome 1 et 2.

<sup>39</sup> Louis Georges de Contades (1704-1795) maréchal de France (1758). Commandant de l'armée du Rhin en 1757, il est défait à Minden (18 août 1759) et alléguait alors les « mauvaises dispositions » du duc

campagnes militaires en Allemagne des connaissances qu'il valorise en Angoumois. En particulier, il introduit dans l'exploitation du domaine la culture du sainfoin, les prairies artificielles, la culture de la pomme de terre et il développe la traction attelée à cheval et le vignoble. Il se révèle être un innovateur pragmatique, ce qui autorise à le qualifier d'agronome. Cette facette de sa biographie est présentée au *chapitre 6* du présent recueil.

### **Jean-Hélie, un père éducateur**

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde devient père à un âge avancé : il a 54 ans quand naît son fils Louis-Robert en 1773.

Jean-Hélie est très attentif à l'éducation de son fils orphelin de mère :

- Lorsqu'en 1778 il monte à Paris pour reprendre activement sa carrière militaire, il emmène avec lui Louis-Robert et le confie jusqu'en 1781 à une institution religieuse. Il souhaite être proche de lui, plutôt que le laisser à sa nourrice et à ses beaux-parents en Angoumois ;

- Pensant qu'il ne vivrait plus lorsque son fils arriverait à sa majorité, il rédige en 1778 *Sept lettres à mon fils*, pour lui transmettre des valeurs et « éclairer sa route » ;

- En 1781, il invite son fils à rejoindre l'école militaire royale de Sorèze (Tarn) (*cf. annexe 10*).

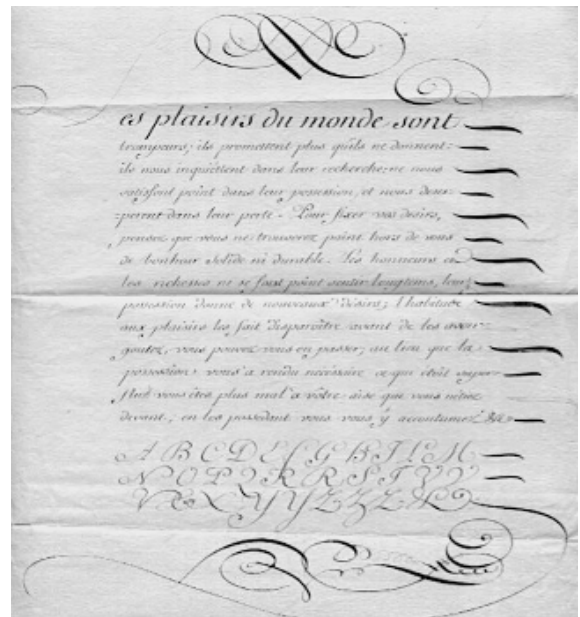
Le comte de Saint-Germain, que Jean-Hélie a fréquenté durant la guerre de Sept Ans et avec lequel il était en relation jusqu'à sa mort en 1778, influence sans doute Jean-Hélie pour le choix de l'école militaire de Sorèze, réputée pour ses innovations pédagogiques. Parmi les réformes opérées par le comte – alors ministre de la Guerre – il impose aux candidats officiers de suivre les cours des jésuites, notamment à Sorèze ou à Brienne.

De l'âge de 8 ans à l'âge de 17 ans, Louis-Robert suit ainsi ses études au collège de Sorèze.

Il semble que Louis-Robert soit un élève moyen, surtout doué en géométrie et en arithmétique. Comme l'écrit le directeur du

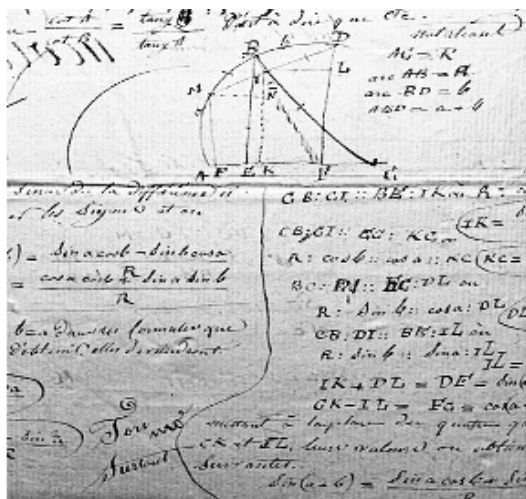
collège à son père, en 1784, « *Monsieur votre fils se conduit fort sagement et s'applique à divers objets dans ses études. Il est dans les premiers dans sa classe de troisième et réussit mieux à l'arithmétique qu'à l'écriture et à la musique* ».

Quelques temps plus tard le même directeur indique que « *Votre fils réussit bien à la musique et à l'arithmétique et il pourra ainsi suivre l'an prochain la classe de géométrie. Le latin et l'allemand vont bien. On l'a remis aux premiers principes de l'écriture qu'il ne connaissait pas et qui sont nécessaires pour former la main. Il faut de la patience pour qu'il acquiert une belle écriture* ».



*exercice d'écriture à Sorèze,  
Louis Robert de Labarre, vers 1785*

Des cahiers de géométrie et arithmétique – qui pourraient presque faire rougir un élève contemporain de classe préparatoire aux grandes écoles – nous sont parvenus.



exercice de géométrie, Louis-Robert - Sorèze, vers 1787

<i>f</i>	re. sol.	D.	re. sol.
<i>f</i>	ut. fa.	C.	ut. fa.
<i>e</i>	my. my.	B.	ci. my.
<i>d</i>	re. la.	A.	la. re.
<i>c</i>	ut. sol.	g.	sol. ut.
<i>B.</i>	fa. fa.	f.	fa. ci.
<i>A.</i>	my. la.	e.	my. la.
par	mont. de fleu	par	par
<i>b</i>	art. d'arts	<i>b</i>	par
		<i>c</i>	par
		<i>d</i>	par
		<i>e</i>	par
		<i>f</i>	par
		<i>g</i>	par
		<i>h</i>	par
		<i>i</i>	par
		<i>j</i>	par
		<i>k</i>	par
		<i>l</i>	par
		<i>m</i>	par
		<i>n</i>	par
		<i>o</i>	par
		<i>p</i>	par
		<i>q</i>	par
		<i>r</i>	par
		<i>s</i>	par
		<i>t</i>	par
		<i>u</i>	par
		<i>v</i>	par
		<i>w</i>	par
		<i>x</i>	par
		<i>y</i>	par
		<i>z</i>	par

cahier de solfège, Louis-Robert - Sorèze, vers 1784

A Sorèze, Louis-Robert fréquente l'aristocratie, des fils de la bourgeoisie liée au grand négoce, la noblesse de robe, et des étrangers (espagnols, allemands, italiens, ...). Certains émigrent avec lui pendant la période révolutionnaire.

### Jean-Hélie, un noble éclairé ... et royaliste

En 1778, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde rédige « Sept lettres à mon fils »<sup>43</sup> afin de transmettre des valeurs morales à son seul héritier. Le Recueil comprend : le livret « recommandations à mes jeunes amis », qu'il missionne, s'il venait à mourir, pour prendre en charge l'éducation de son fils ; un « avis pour mon fils » ; un recueil de Sept lettres.

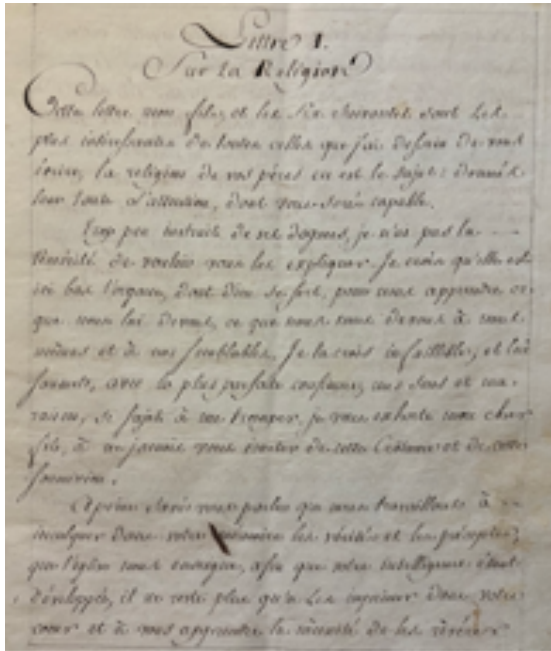
*Avis à mon fils*  
C'est pour vous mon fils, que je prends la plume; et vous commencez à peine l'alphabet; mais vous commencez votre carrière, et je m'approche à si grand pas du bout de la mienne, que j'ai tout lieu de craindre que, lorsque vous serez en état de me lire et de m'entendre, je ne sois plus dans le cas de vous écrire. Si je pouvais espérer une assez longue vie, pour présider à votre éducation, je tâcherais de remplir ce devoir essentiel, mais ne pouvant le faire, je vous laisse, par ce, si j'en ai le temps, les leçons que j'aurois voulu vous donner moi-même. L'idée de ce projet m'est venue trop tard, j'aurois dû m'en occuper dès l'instans de votre naissance; et je me voyais avec douleur, j'imposerais avec moi les justes regrets de cinq années que j'aurois perdus, si j'en avais pu, que j'aie tranquille et sçait de vous de faire un livre, le public n'a pas besoin de mes instructions, je ne suis ni un savant, ni un bel esprit; mais un bon père, jaloux de guider son fils dans le chemin de l'honneur et de la

*Recommandation*  
à  
mes jeunes amis  
Puisque la différence de votre âge au mien n'a pas été un obstacle pour vous à la tendre amitié qui nous lie, je supplie moi de vous en demander d'avance la plus précieuse témoignage, qui soit en votre pouvoir, j'ai tout lieu d'espérer mes amis, que vous me servirez à cet égard, pour votre éducation, et je dois vous en recommander que je le laisserai dans la première effervescence de la jeunesse, le maître de ses vœux et de sa fortune. Si je vous en jure, les dispositions et les intentions des faibles instructions, que je vous en ai faites, et surtout j'aigri et les vôtres, les conseils et les exemples reçus d'un sage et éclairé, auront bien plus de pouvoir sur lui que des écrits de la plume. Si vous pouvez être utile, je serai véritablement qu'il me remplisse dans vos cours, il ne lui faut pour s'en rendre digne, que la franchise d'une âme droite, il me semble que si j'aurois, pour lui, cette espérance flatteuse, elle seroit pour moi, une seconde vie; mais je n'ai que des vœux à former pour cela.

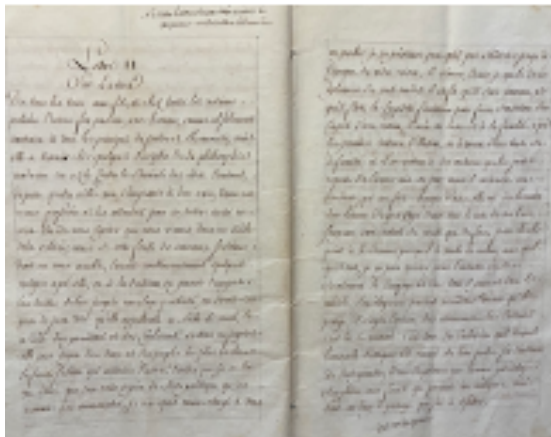
En voici l'introduction : « [...] C'est pour vous mon fils que je prends la plume. Vous connaissez à peine l'alphabet. Mais vous commencez votre carrière et je m'approche à si grand pas du bout de la mienne que j'ai tout lieu de craindre que, lorsque vous serez en état de me lire et de m'entendre, je ne sois plus dans le cas de vous écrire. Si je pouvais espérer une assez longue

<sup>43</sup> Archives familiales : livret manuscrit de 30 pages, sans doute « édité » en plusieurs exemplaires.

vie pour présider à votre éducation, je tacherais de remplir ce devoir essentiel. Mais n'osant m'en flatter, je vous laisserai par écrit, si j'en ai le temps, les leçons que j'aurais voulu vous donner vivantes. [...] Ne pensez pas que j'ai l'orgueilleux et futile dessein de faire un livre. Le public n'a pas besoin de mes instructions. Je ne suis ni un savant ni un bel esprit mais un bon père jaloux de guider son fils dans le chemin de l'honneur et de la vertu [...]. (Cf. annexe 20).



Livret manuscrit « Sept lettres à mon fils », Jean-Hélie Duboys de La Bernardie, extraits, 1778



A titre d'exemple, le voilà défenseur de l'État providence (lettre III) : « [...] Les hommes réunis en société se doivent des secours réciproques et aucun des individus qui la composent ne peut se soustraire à cette réciprocité sans manquer à la société. Si c'est un effort de charité et un devoir social que de se mettre gratuitement dans la peine pour en retirer son compatriote, c'est une infraction abominable de ce

devoir que de lui tendre, en apparence, une main formidable pour le plonger en effet dans le précipice et profiter de ses dépouilles. Telle est maintenant la maxime qu'on souhaite établir dans ce siècle si lumineux et si humain. Mais heureusement cet établissement est impossible. Nul souverain, nul despote même ne pouvant prétendre au droit barbare de faire d'une petite partie de ses sujets un peuple de cannibales pour lui livrer l'autre à dévorer ».

Ou encore, le voilà promoteur de la religion de ses pères : (Lettre I : sur la religion) « Cette lettre, mon fils, et les six suivantes sont les plus intéressantes de toutes celles que j'ai dessein de vous écrire. La religion de vos pères en est le sujet donné. Portez leur toute l'attention dont vous serez capable. Trop peu instruit de ses dogmes, je n'ai pas la témérité de vouloir vous les expliquer. Je crois qu'elle est ici-bas l'organe dont Dieu se sert pour apprendre ce que nous lui devons, ce que nous devons à nous-mêmes et à nos semblables. [...] C'est mon fils dans le soin d'un peuple grossier qu'il plut à Jésus-Christ de faire éclore sa religion dont l'accroissement fut si rapide qu'on la vit bientôt déployer les ailes immenses dont elle enveloppe une grande partie de la terre. [...] Vous voyez mon fils, par tout ce qui vient d'être dit combien il est difficile d'être homme de bien sans religion et que l'attaquer, c'est faire aux hommes la plus cruelle de toutes les guerres [...] ». (Cf. annexe 20).

- Sept lettres révélatrices de la personnalité de Jean-Hélie.

Ces lettres constituent autant un manuel d'éducation morale qu'un réquisitoire contre les nouveaux philosophes, les physiocrates et les libéraux\* du siècle des lumières\*.

Il y pourfend les idées nouvelles, qu'il estime sans avenir. Conscient qu'il ne saurait les combattre directement, il supplie les « [...] autorités ecclésiastiques de mobiliser leurs docteurs pour y pourvoir et le gouvernement d'œuvrer à les corriger pour maintenir l'ordre des choses et, par exemple, pour rétablir les lois contre l'usure ».

Ainsi, il consacre toute une lettre à la question de l'usure, qu'il combat avec fermeté. Avec lyrisme, il illustre son propos d'exemples qui mettent en scène tantôt un petit commerçant abusé, tantôt un tenancier déshérité, tantôt un père de famille malade avec un fils rapace, tantôt un noble dans une gêne temporaire, tous confrontés à un usurier.

Jean-Hélie milite pour l'idée que *le contrat libre* (commercial, affermage, financier, etc.) – s'il n'est pas encadré par la loi, l'intérêt général ou l'église –, « [...] est nécessairement inique pour le peuple et le commerçant ». Jean-Hélie n'est décidément pas acquis aux idées libérales.

Il est aussi critique, voire très critique, vis à vis de la noblesse de Cour et des *hauts-fonctionnaires* parisiens. Il milite ainsi contre le luxe, la frivolité et le train de vie de la Cour. Il dénonce un Paris sourd aux affres de la Province, il pourfend l'éloquence perverse et le savoir idéologique coupé du réel.

Il se montre sensible au sort du peuple et des *petites gens*. En tout cas il a une connaissance bienveillante de leurs réalités matérielles et de leurs difficultés.

Jean-Hélie se pose en défenseur de :

- la religion, qui, avec le Roi, protège, entretient l'espoir, apaise les craintes et prescrit un ordre moral salutaire.

- l'ordre moral, et ses vertus en matière de justice, d'humanisme et de mœurs ;

- le patriotisme, et l'importance d'une armée protectrice – s'appuyant sur des officiers méritant ;<sup>44</sup>

- un état régulateur et investisseur, gage d'un développement juste et d'une stabilité propres à assurer la puissance économique de la Nation ;

- un ordre nobiliaire, incarné par une noblesse terrienne proche des gens et encadrant les bourgeois spéculateurs ;

Ainsi, ces Sept *lettres à mon fils* lui permettent de distiller les *vertus et valeurs* qu'il souhaite lui transmettre : la bonté, la modestie, le patriotisme, l'esprit critique, le discernement, le savoir éclairé, l'attention aux plus faibles, la charité, la simplicité, une résistance à l'éloquence, au luxe et à la frivolité, l'honnêteté, le sens de l'effort, l'engagement et la libéralité.

Il conseille également à son fils de ne pas s'endetter, de ne rien exiger de plus que ce qui

lui est dû et d'éviter les querelles. En latin, une citation de l'évangile selon Saint-Luc, chapitre 6, verset 35, est annotée en bas de page : « *Au contraire, aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer de retour. Alors votre récompense sera grande, et vous serez le fils du Très-Haut, car lui, il est bon pour les ingrats et les méchants* ».

Somme toute, Jean-Hélie s'inscrit totalement dans l'idéal nobiliaire. Il ne perçoit pas le bruit de fond qui va conduire à la Révolution. Pour lui, le gentilhomme doit se consacrer avant tout au service de Dieu et du Roi. Le monde ne peut et ne doit pas changer car l'idéal nobiliaire a montré son efficacité depuis longtemps.

Il invente une fable digne de Jean de La Fontaine par laquelle il dit son approche du mariage, et des relations au deuxième sexe (*cf. annexe 20*). Il n'y parle pas de bagatelle. En fait, cette fable se moque du libre penseur, de sa duplicité et de l'imposture de la libre pensée.

Il semble toutefois ne pas avoir négligé les choses de l'amour. Alors âgé de 26 ans, Jean-Hélie répond à son frère La Brune qui lui conseille de se marier : « *Tu peux parler mariage, mais tu sens bien que ce serait une folie de s'adresser à une jeune personne, d'ailleurs ce n'est pas mon goût. J'aime mieux une personne raisonnable. Je ne voudrais pas trop donner dans l'ancienne futaille*<sup>45</sup> ».

Enfin, Il faut saluer la démarche de ce père soucieux de transmettre des valeurs à son fils. L'idée de rédiger des *lettres à son fils* est singulière. Elle rejoint, modestement, des initiatives plus modernes comme celles de Alexandre Dumas, ou Rudyard Kipling.

- Sept lettres illustrant l'état d'esprit de la noblesse à la veille de la Révolution

Ces *lettres à mon fils* montrent aussi l'état d'esprit qui règne dans les années 1780 dans une partie de la noblesse et de l'armée de l'Ancien Régime\*. Elles attestent que Jean-Hélie a ses habitudes à Paris, qu'il y fréquente la Cour ainsi qu'un cercle d'officiers supérieurs de l'armée avec lesquels il échange sur les idées nouvelles.

*pussent par eux-mêmes conférer la noblesse sans qu'elle ne soit onéreuse [...] ».*

<sup>45</sup> Lettre à son frère François Duboys de La Brune, 20 mai 1762 depuis Cassel.

<sup>44</sup> En 1752, Louis XV crée la noblesse militaire, afin de permettre à des familles de roturiers modestes de monter dans l'échelle sociale de manière à ce que « [...] les services de plusieurs générations dans une profession aussi noble que celle des armes

Si Duboys de La Bernarde n'est pas député représentant la Sénéchaussée d'Angoulême aux États généraux convoqués en 1789, il est membre <sup>46</sup> de l'ordre de la noblesse de la Sénéchaussée et participe aux réunions visant à rédiger le cahier de doléance. Dans ce cadre, il a peut-être œuvré pour promouvoir ses idées, sans doute en lien avec le comte Broglie lui-même membre de l'ordre. A titre d'exemple, le contenu des *Sept lettres* de Jean-Hélie fait écho à certaines revendications du cahier des doléances de la noblesse angoumoisine – sans savoir si son contenu est singulier.

- Art 21. Faire de l'Angoumois un état provincial indépendant, notamment pour garantir que ses contributions financières soient réinvesties en son sein ;

- Art 27. Les charges conférant la noblesse ne seront accordées que pour les grands services rendus ou pour des actions d'éclat faites à la guerre, sous contrôle des états provinciaux et des autorités militaires ;

- Art 29. Ne pas décourager l'agriculture par un impôt trop considérable sur les terres et d'en rejeter une partie sur les droits d'entrée des villes ;

- Art. 62. Encourager la circulation de l'argent, en autorisant par une loi la perception de l'intérêt à 5% avec les retenues légales sur le prêt pur et simple ;

- Art 70. Les députés demandent que les lois contre les banqueroutiers et les usuriers soient remises en vigueur ;

Différents articles demandent la suppression et la diminution des charges non justifiées : diminution des dépenses de la maison du Roi, des procureurs et des huissiers priseurs.

On retrouve le même genre d'idées dans le cahier des doléances du Tiers-État de la paroisse de Villejoubert :

- revendication que la province d'Angoumois soit traitée comme les autres, et

<sup>46</sup> Archives départementales de la Charente et *ordre de la noblesse*, Callendreau. « Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, à cause de son fief de La Barre, est membre de l'ordre de la noblesse aux États-Généraux (généralité de Limoges, Sénéchaussée d'Angoulême). Il assiste aux premières séances puis

que l'impôt soit mieux réparti entre les trois ordres, ou entre les aînés et les cadets ;

- « [...] L'État de la France pourrait être délivré de tous les financiers et combattre les ennemis intérieurs bien plus redoutables que les ennemis extérieurs [...] » ;

- demande de diminuer la Taille et droits perçus sur le vin, dont les récentes augmentations sont injustifiées.

Cahier des doléances (Villejoubert) : poids de la fiscalité sous l'Ancien Régime <sup>47</sup>

- Il est fait état du problème de « [...] l'entretien de la grande route de Paris à Bordeaux [pour lequel] les habitants de la paroisse sont exclus des adjudications attribuées à des étrangers [...] », travaux que « [...] Les habitants de la paroisse pourraient réaliser sans difficulté alors qu'ils sont privés du travail de leur bras [...] »

- « [...] L'augmentation de la taille [...] » alors que « [...] La paroisse est accablée par la grêle et autre fléau [...] est insupportable et nourrit l'État et le Roy sans justification. La perception des impôts est en tout point très vicieuse et les droits fonciers entrant dans la caisse du Roy sont impossibles à supporter [...] ».

- Les habitants ont « [...] des difficultés à payer les propriétaires et ne peuvent vivre de leur vin [car] au-delà des droits exorbitants, les bouilleurs ne peuvent acheter qu'au 1/3 de leur valeur, les bouilleurs étant eux aussi assujettis au droit annuel. C'est sans compter les amendes [...] » (toutefois le cahier prend la défense des bouilleurs et des propriétaires : ce sont les impôts royaux qui sont visés) et rappelle qu'« on ne doit pas omettre le détail des calamités, qui accablent la paroisse » ;

### **Jean-Hélie, un gentilhomme gentiment lettré**

Au-delà de sa stature militaire, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde s'avère aussi un lettré.

Les *lettres à mon fils* révèlent qu'il a lu les ouvrages des nouveaux philosophes et des économistes.

est représenté par M. de Chevreuse de Lafont, résidant à Villefagnan (sans doute Louis de Chevreuse 1750-1818, neveu de Jean-Hélie) ».

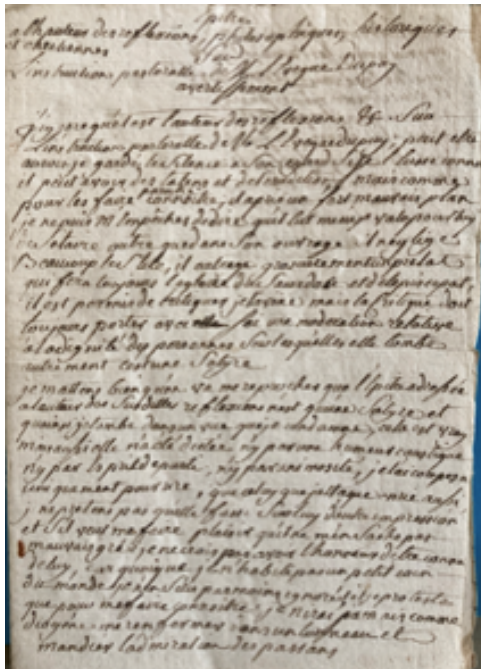
<sup>47</sup> Cahier des doléances du Tiers-État, archives départementales de la Charente.

Ainsi, le voilà critique des nouveaux philosophes (lettre II) :

« *La philosophie moderne a ses aigles, elle a aussi ses reptiles, hommes singes qui, incapables de former une opinion, croient s'approprier celles de leurs modèles et atteindre à la même hauteur de génie en balbutiant des blasphèmes* ».

Jean-Hélie a lu des œuvres religieuses, à l'exemple de l'encyclique du Pape Clément XIV<sup>48</sup> *Cum summi apostolatus* (1769). D'ailleurs, Il conjure son fils de suivre les enseignements de ce Pape.

**Le Pape Clément XIV**  
**Même si les avis officiels peuvent être contrastés, Clément XIV est qualifié « d'homme vertueux, d'homme d'État, ami des sciences, protecteur des juifs, pourfendeur du népotisme ». Son encyclique recommande obéissance aux princes, respect de l'amour, et fait valoir que le bien de l'Église est inséparable de la paix des États. Il est antilibéral et pourfend la pensée libre. Il supprime la Compagnie de Jésus et crée le musée du Vatican.**  
**Ce Pape semble un modèle pour Jean-Hélie.**



*Hauteur de vue philosophiques, historiques et chrétiennes sur l'instruction pastorale de Mgr l'Evêque Dupay*

Jean-Hélie se permet même d'écrire une forme de pamphlet en rime – « *composé uniquement pour rire* » – relatif à une *instruction pastorale* écrit par l'évêque Dupay (?), dont il critique le style, le pédantisme au savoir incertain, et l'éloignement de l'enseignement de la foi.

S'excusant de malmener l'évêque avec humour et sans malice, il indique : « *je ne crois pas avoir le plaisir de connaître celui-ci, car, quoique je n'habite pas un petit coin du monde, je n'en suis pas moins ignoré et je ne proteste que pour me faire connaître. Je n'irai jamais comme Diogène me ranger dans un tonneau et mendier l'admiration des passants* ».

Quelques vers pris au hasard :

« [...] *mais ce qui rend plus digne / votre belle production / sont les traits de l'érudition / qu'on y découvre à chaque ligne / lates, Pythagore, Platon / Cléante, Aristote, Chrysippe / Epicure puis Aristippe / les Héraclites, les familiers Zénon / vous sont tous connus par leurs noms / vous les citez joliment, / je vous avoue iniquement / qu'il faut avoir de la mémoire / car de retenir tous ces faits / ce n'est pas bagatelle / et pour embrasser tant d'objets / il faut une bonne cervelle* ».

« [...] *vous faites briller vos lumières / en faisant des citations / et ferme sur un tas d'époques / chef d'œuvre d'érudition / qui montre jusqu'où le génie peut être célébration / le raisonnement embarrasse / et nul ne voulant dans la nasse / se jeter trop impunément / n'aura qu'à suivre votre trace [...]* »

« [...] *ne craignez point ces traits persans / de toutes parts comblés d'encens / par le miel et ambrosie / vos jours couleront florissants [...]* »

« [...] *mais étant jeune, votre veine / peut avoir lieu de se former / et vous pourrez dans l'hypobreme / aller quelques jours l'animer / le bruit court même que minerve / vous a fait serment en secret / qu'elle s'engagerait arrouel / à vous faire présent de sa verve [...]* ».

Jean-Hélie écrit même de longues fables (cf. annexe 20).

Il maîtrise le latin, l'allemand et manie la langue française avec lyrisme, et un sens certain de la métaphore

A titre d'exemple, voici une métaphore marine sur la question de l'usure : « [...] *Un navire Espagnol, soit par les effets de la tempête ou de la*

<sup>48</sup> Clément XIV (1705 - 1774), Pape de 1769 à 1774. Jean-Hélie écrit ses *Lettres à mon fils* cinq ans après la mort du Pape.

vétusté, est tout prêt d'être submergé. Le capitaine aperçoit un corsaire algérien dont il implore le secours. Celui-ci ne veut le lui accorder que s'il consent que tout son équipage et lui soient dépouillés et mis aux fers. Ces conditions barbares sont acceptées. Je demande si le contrat est libre entre le libérateur et celui que son avarice arrache au péril des flots. Il a le choix entre l'esclavage et la mort, comme l'emprunteur entre la loi que lui impose l'usurier et la perte prochaine de sa fortune ».

Il possède une bibliothèque, comme l'indique l'inventaire de ses biens meubles (« volumes et livres ») lors de son décès.

Il s'autorise à rédiger des pétitions pour défendre les intérêts des parents des émigrés ou des adresses aux députés charentais en 1795 et 1799 par exemple.

Vers 1765, Jean-Hélie écrit ses mémoires de la guerre de succession d'Autriche (1740-1748). Il y évoque en particulier le siège de Prague (1742). On sait d'ailleurs qu'il lit des essais de stratégie militaire, dont ceux du comte de Guibert – essais ayant inspiré Napoléon-Bonaparte.

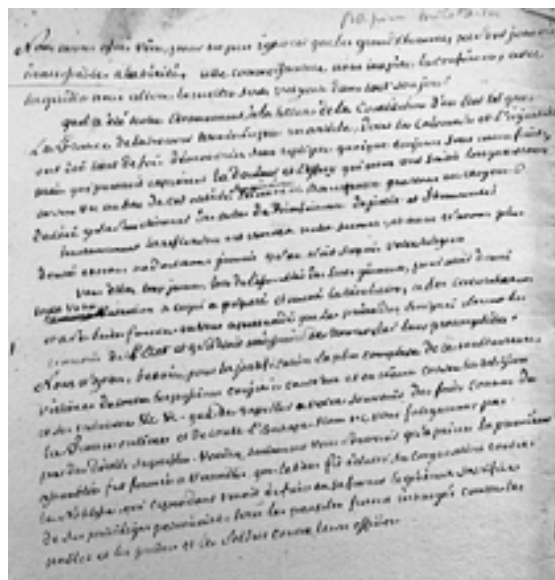
Plus qu'une chronique de son engagement militaire personnel, ce texte s'avère être un vrai propos d'historien, mêlant descriptions des campagnes militaires des différents belligérants, anecdotes, explications stratégiques, et analyse des motivations économiques, territoriales et personnelles des princes de guerre. Le prisme narratif de Jean-Hélie reste toutefois militaire et les chefs des armées ont une place primordiale dans ses mémoires. Jugeons-en :

« Cette alliance entre l'Autriche et la France, qui étonna toute l'Europe et qui fut regardée comme un chef d'œuvre politique, n'était qu'une affaire de circonstance. [...]. Les desseins de cette cour étaient dirigés contre l'Angleterre. Elle voulait s'emparer d'Hanovre pour atteindre un but important qu'elle se proposait en Amérique ».

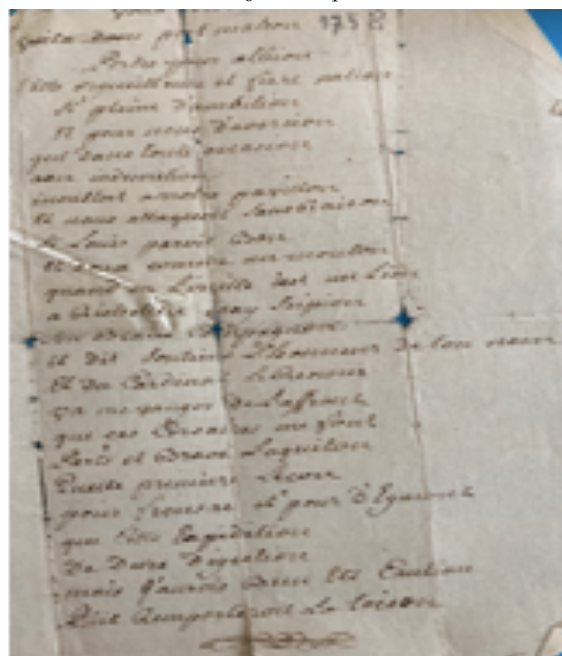
« [...] Le 6 mai au point du jour, 100 000 prussiens se trouvaient rassemblés près de Prague. Bientôt après commença une des batailles les plus mémorables qu'offraient les annales de la guerre. L'armée prussienne qui prit part à cette affaire était de 68.000 hommes, celle des autrichiens de 76.000 hommes. Cette dernière était retranchée sur une hauteur. Les défilés pour y

arriver étaient des marais, des étangs abandonnés couverts d'herbe, des ravins profonds et si étroits qu'on ne pouvait y passer qu'un à un ».

« [...] Frédéric laissa pourtant le palais du roi intact. Il y visita la superbe galerie de tableaux mais sans rien s'en approprier. Au contraire il récompensa en argent ceux qui étaient préposés à la garde de ce bel établissement ».<sup>49</sup>



« Mémoires de Guerre », Jean-Hélie Duboys de La Bernarde, sans doute vers 1765, feuillets épars, avec ratures.



Ode à la gloire du Maréchal-Duc de Richelieu<sup>127</sup>, que Jean-Hélie a servi en 1758 dans l'armée de Hanovre. Jean-Hélie l'avait connue en 1745 à la victoire de Fontenoy

<sup>49</sup> Non signées, les feuilles éparses retrouvées ne sont pas authentifiées. Toutefois, le raturage

pourrait être un indice que l'auteur est bien Jean-Hélie.

Enfin, c'est aussi un chansonnier-poète. On a retrouvé des feuillets dispersés, (certains datés de 1757 et de 1758), noircis de chansons en rime. Il se laisse aller à quelques odes à l'amour courtois, quelques poèmes de louange à son Roi, et même quelques chansons grivoises (cf. annexe 21).



Chanson « L'Amour d'un militaire pour Daphné »  
1746 par Jean-Hélie Duboys de La Bernarde

Ce plaisir de la langue serait-il aussi un art que Jean-Hélie transmet à son fils Louis-Robert ? Souvent inspiré par ses convictions royalistes ou par son humour potache, son fils Louis-Robert écrit lui-aussi des poésies et Adresses licencieuses. Il recopie mêmes des chansons patriotiques et nostalgiques, dont l'une de Chateaubriand intitulé *Souvenirs de France* (écrite vers 1805).

Militaire comme son père – même s'il est militaire de circonstance révolutionnaire – Louis-Robert apparaît donc dual, à la fois homme d'autorité et à la fois enclin à l'humour, aux belles lettres et laissant sa sensibilité s'exprimer. A-t-il accompagné les penchants romantiques de son propre fils, Léo, qui deviendra peintre dans l'atelier du romantique Eugène Delacroix ? Le chapitre 10 éclaire cette question.

<sup>50</sup> Se rapporter aux articles de la revue Jadis – association au fil du temps – et à la biographie Charles de Broglie. *Un ruffécois espion de Louis*

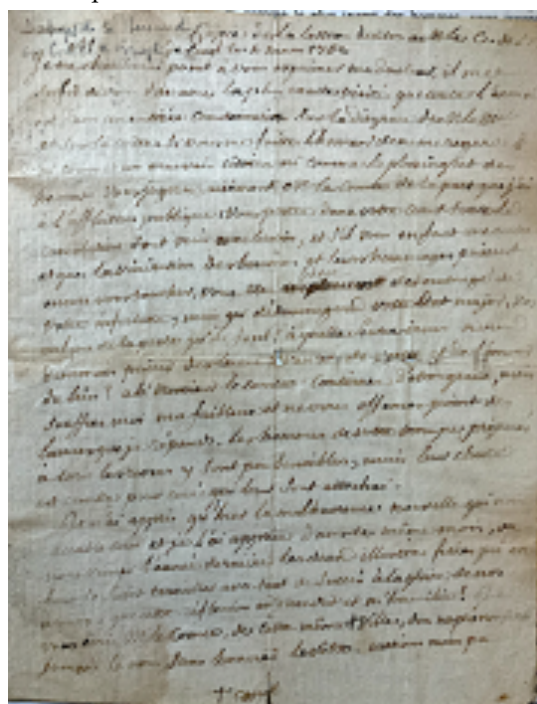
**Jean-Hélie, un gentilhomme angoumois, proche du comte de Broglie**

Jean-Hélie Duboys de La Bernarde doit beaucoup au comte de Broglie et à son frère aîné le duc de Broglie.<sup>50</sup> (Cf. annexe 12).

Son engagement constant aux côtés de frères Broglie – au titre de ses fonctions militaires ou en Angoumois –, lui vaut de construire une relation fidèle nourrie de respect réciproque.

Retraçons en pointillés l'évolution des relations de Jean-Hélie avec le comte de Broglie en reprenant quelques extraits de documents retrouvés dans les archives familiales.

Apprenant la disgrâce royale qui frappe le comte de Broglie, Jean-Hélie lui écrit le 4 mars 1762 depuis Cassel :



Copie, Jean Hélie Duboys Labernarde au Comte de Broglie, Cassel, le 1<sup>er</sup> mars 1762

« [...] Je ne chercherai point à vous exprimer ma douleur, il suffit de vous dire avec la plus exacte vérité que toute l'armée est dans une entière consternation sur la disgrâce de M. le Maréchal et sur la vôtre. Si vous me faites l'honneur de me regarder ni comme un mauvais

XVI et promoteur de La Fayette, Alain Mazère, édition Douin 2022.

*citoyen ni comme le plus ingrat des hommes, vous jugerez aisément, M. le comte, de la part que j'ai à l'affliction publique. Vous portez dans votre cœur toute la consolation dont vous avez besoin. S'il vous en faut une autre et que la vénération des hommes et leurs hommages puissent encore vous toucher, vous êtes bien dédommagé de votre infortune. Mais qui dédommagera votre état-major, vos enfants de la perte qu'ils font ? A quelle source irons-nous désormais puiser les leçons vivantes de vertu et l'amour du bien ? Ah ! M. le comte, continuez d'être grand mais souffrez-moi ma faiblesse et ne vous offensez point des larmes que je répands. Les hommes de votre trempe préparés à tous les revers y sont peu sensibles, mais leur chute est cruelle pour ceux qui leur sont attachés [...] Je vous écris de cette même ville, Cassel, dont on ne prononcera jamais le nom sans honorer le vôtre [...] Je reçois dans l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 février. Elle redoublerait mes justes regrets, s'ils pouvaient s'accroître [...] Je sais que M. le chevalier du Muy a eu la bonté de le demander pour moi. Et l'acceptant, je m'en acquitterais comme si j'avais le bonheur d'être encore sous vos yeux [...] Enfin puisque ma malheureuse étoile me sépare de vous, quelque partie du monde que je puisse habiter, en quelque état que je serve le Roy, le souvenir de vos leçons me sera toujours utile, celui de vos bontés toujours précieux [...] ».* (Cf. annexe 12).

Une lettre de la même veine est envoyée au duc de Broglie.

Ainsi, affecté par la disgrâce des Broglie, Jean-Hélie hésite à continuer ses engagements militaires comme en témoigne une correspondance adressée à son frère La Brune le 1<sup>er</sup> décembre 1767 : « [...] Il n'y a rien encore décidé pour moi. M. le comte de Broglie me mande de ne rien presser et de l'attendre. C'est le parti que je prends. C'est un excellent sollicitateur [...] ».

En Angoumois, Jean-Hélie et le comte de Broglie introduisent sans doute de concert la pomme de Terre, comme nous le verrons dans le chapitre 6.

Avant 1767, on mesure une relation plus proche et constante entre les deux hommes comme l'indique une lettre adressée le 11 mai 1768 par Jean-Hélie à son frère La Brune :

« [...] M. le comte de Broglie part avec M. Hugué seulement lundi prochain en huit jours. Je

*souhaiterais fort être en état de le suivre. Je ne peux lui parler de ce que tu désirerais, puisque je ne saurais le faire sans révéler le secret d'Audinet [...] »*<sup>51</sup> ou celle adressée le 15 août 1770 à Jean-Hélie par d'Ormoy depuis Ruffec : « [...] Vous avez un compliment à faire à M. le comte qui est nommé au gouvernement saumurois et haut Anjou. [...] Cela nous procurera, à M. le comte et à moi-même, le plaisir de vous voir. Toute la maisonnée vous dit bien des choses honnêtes [...] ». (Cf. annexe 12).

La relation entre les deux hommes est aussi mutuellement protectrice.

Le 3 déc. 1770, Jean-Hélie écrit à un tiers sans doute en attente d'une faveur du comte :

« [...] quoique qu'il (le comte de Broglie) n'ait pas une bonne idée de votre affaire, il ne faut pas en désespérer. M. le comte de Broglie doit partir dans les fêtes de Noël. J'aurais quelques points à faire avec Monsieur avant son départ. [...] Il ne faut pas perdre un instant à me faire passer votre réponse aux observations de M. Thoret. J'ai pensé que M. le comte cherchera à découvrir qui dans cette succession peut regarder. Un objet aussi considérable est capable d'exciter sa curiosité. Je crois que dans ce cas il ne lui sera pas difficile de la satisfaire, cette succession pouvant faire grand bruit dans la Province [...] ». Jean-Hélie se préoccupe ainsi de l'implication positive du comte dans les affaires angoumoises. (Cf. annexe 12).

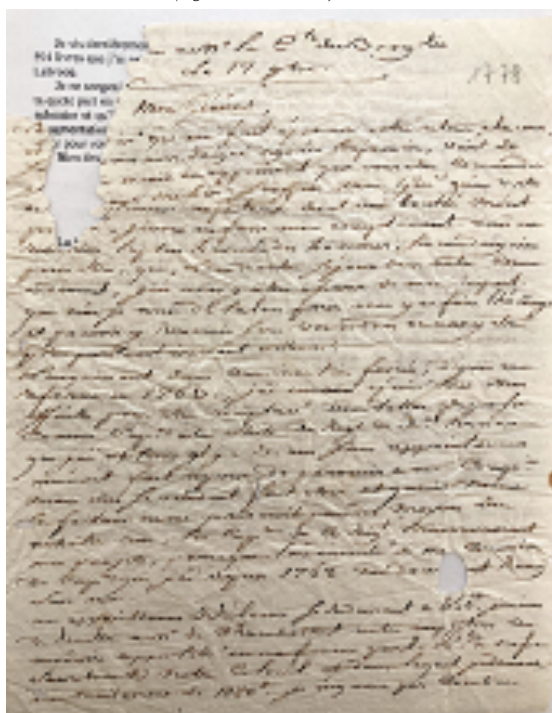
Alors qu'en 1774, le comte de Broglie est confronté à des plaintes en Angoumois, Jean-Hélie n'hésite pas à œuvrer pour l'honneur du comte, comme en témoigne une lettre adressée à un « noble » voisin de Jean-Hélie :

« [...] Vous convenez de bonne foi que le comte de Broglie ne vous a jamais ni fait ni occasionné aucun tort. Pourquoi portez-vous donc des plaintes contre lui ? Pourquoi lui dites-vous et répandez-vous en public les injures les plus atroces contre lui ? Vous avouerez que les ennemis de M. de Broglie, sans vous avoir consulté, vous font jouer un rôle bien peu digne de vous et du nom que vous portez et vous faisant servir d'instrument à leur injuste passion. Enfin M. le comte de Broglie d'après ce que je lui ai dit de vous, désirerait fort que vous ne fussiez pour rien dans ce mémoire et je le désirerais plus que lui [...] ». (Cf. annexe 12).

<sup>51</sup> Audinet : Intendant du comte de Broglie à Ruffec à des dates inconnues. Duboys de La Brune ayant été intendant du comte de 1762 à 1768, on peut imaginer que cet Audinet était le candidat des deux

frères Duboys pour remplacer la Brune et que ce dernier n'avait toujours pas annoncé au comte son désir de démissionner et de retourner à St-Amant-de-Boixe.

Ces relations deviennent *presque familières*. En juillet 1775, il écrit à son frère La Brune : « [...] le voyage de Mme de Broglie a été jusqu'ici infructueux et elle m'a confié qu'elle craint que son exil ne soit long. [...] ». Ou encore cette lettre du 14 oct. 1780, adressée par M. de Chaumont : « [...] M. le comte de Broglie est ici depuis deux jours et vous l'allez revoir pour deux mois à Ruffec avec tous les siens [...] ». (Cf. annexe 12).

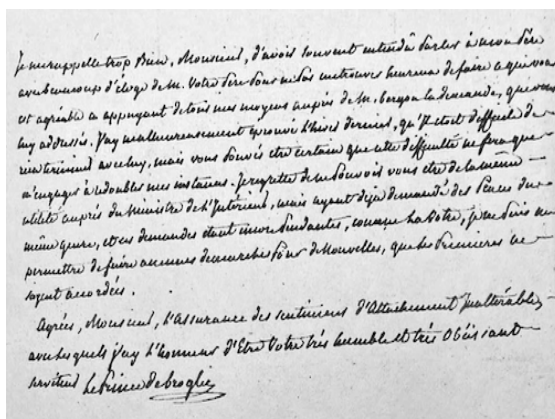


lettre de JH adressée au comte de Broglie, broailles, 17 septembre 1778

Alors en poste en Normandie, appelé par le duc de Broglie à participer à une descente contre l'Angleterre, Jean-Hélie écrit à son frère La Brune en juillet 1778 « [...] A mon grand regret et contre toute attente, M. le comte de Broglie ne vient pas à l'armée, il doit être parti pour Metz [...] ». D'ailleurs, lors du deuxième retour en grâce du comte, Jean-Hélie n'hésite pas à lui écrire en septembre 1778 : « [...] La joie que m'a fait éprouver votre retour à la Cour. Permettez que je vous en fasse compliment. Vous me rendez le plus heureux des hommes et je serais heureux, lors de votre séjour de votre commandement, d'y aller vous assurer de mon respect. [...] ».

Cette relation a sans doute évolué vers une forme d'amitié, comme en témoigne une lettre du prince de Broglie – petit-fils du Duc

– adressée en 1816 au fils de Jean-Hélie (Louis Robert) : « [...] je me rappelle trop bien, Monsieur, avoir souvent entendu parler à son père avec beaucoup d'éloges de votre père et de l'amitié qui les liait dans un attachement inaltérable [...] ». (Cf. annexe 12).



lettre du prince de Broglie évoquant les « liens d'amitiés » de JH avec le duc de Broglie, 1816 (archives familiales)

Enfin, cette fidélité facilite les intercessions de Jean-Hélie notamment au bénéfice de ses frères et neveux.

Ainsi, à partir de 1762, François Duboys de La Brune (1721-1798), frère cadet de Jean-Hélie, est appelé par le comte de Broglie pour gérer ses propriétés de Ruffec. Il est de fait le ministre plénipotentiaire du Comte pour administrer les terres du comte, plus souvent à Paris que sur ses terres. (cf. chapitre 5). De même, le neveu de Jean-Hélie, François Duboys de la Molignière (1752- 1820 ?/1826 ?) (cf. chapitre 7) obtient en 1776 par l'entremise du comte de Broglie un poste de conseiller au Conseil souverain de Port-au-Prince à St-Domingue.

On a vu les engagements du comte de Broglie, chef du Secret du Roy sous Louis XVI, dans la lutte contre l'Angleterre et pour l'indépendance des Etats-Unis.<sup>52</sup>

\*\*\*

Homme engagé et sans doute assez droit, royaliste, brillant et efficace officier militaire, Jean-Hélie Duboys de La Bernarde doit autant son ascension sociale à son mérite qu'à ses liens assez singuliers – marqués par une remarquable et indéfectible fidélité 30 ans durant – avec les frères Broglie, avec qui il

<sup>52</sup> Réf : Mazère (Alain), *Charles de Broglie, Un ruffécois espion de Louis XV et promoteur de*

*La Fayette*, Éditions Douin 2022 et Gilles Perrault *le secret du Roi*, Ed. Fayard 1996.

partage sans doute des valeurs et convictions au service du Roi, du Royaume et de l'Église.

Les frères Broglie ont facilité sa carrière militaire et il s'est avéré courtisan. Il a œuvré au projet d'Indépendance des colonies anglaises d'Amérique, comme en témoigne l'épisode du camp de Vaussieux en 1778. Cela lui vaut d'être reconnu aux Etats-Unis comme acteur de cette Indépendance.

Les Duboys et les ducs de La Rochefoucauld  
*Jean-Hélie Duboys de La Bernarde entretient des relations courtoises avec le duc de La Rochefoucauld<sup>53</sup> et avec la mère de ce dernier, la duchesse d'Enville (1716-1797). En 1782, Il négocie par exemple l'anoblissement de ses terres de Tourriers avec la duchesse – alors sa suzeraine –, à des conditions très favorables.*

*De même, il obtient que son frère, François Duboys de La Brune, occupe les fonctions de capitaine de vénerie pour gérer l'entièreté des chasses et de la forêt du duc. Vers 1780, il obtient même la possibilité de pouvoir chasser en forêt de Boixe, propriété du duc.*

*La famille Duboys est de longue date en lien avec le duc de La Rochefoucauld. Les ancêtres de Jean-Hélie – procureurs fiscaux de la baronnie de Montignac –, étaient de fait les employés de la famille de La Rochefoucauld, baron de Montignac. Cette relation n'a pas toujours été facile : le père de Jean-Hélie doit se défendre à partir de 1740 dans un procès intenté par le duc de La Rochefoucauld dans une affaire de droits de pacage en forêt de Boixe. Ce procès, perdu par le Duc, a des répercussions jusqu'au-delà de la Révolution, – le jugement au bénéfice des Duboys devenant jurisprudentiel pour le maintien des droits et servitudes pour les ayants droits. (cf. chapitre 9).*

Sa fidélité active à ses origines angoumoises – notamment du fait de son rôle protecteur pour sa fratrie et de ses liens étroits avec le comte de Broglie –, son implication constante dans l'administration de ses domaines charentais, ses innovations agronomiques – originales dans le paysage charentais –, ses brillants états de services

militaires et son ascension sociale exemplaire en font une authentique personnalité charentaise.



*Château de Verteuil, résidence des "La Rochefoucauld" dont dépend la Forêt de Boixe*



*Mise au tombeau (germain pilon) dans l'église Saint Médard de Verteuil. Groupe sculpté en terre cuite polychrome commandé par Anne de Polignac, épouse de François II de la Rochefoucauld. Demeuré jusqu'en 1845 dans la chapelle du château.*



*2 des 7 tapisseries « la chasse à la licorne »<sup>54</sup>, présentes à Verteuil jusqu'en 1923 (aujourd'hui à New-York), et symboles de la passion des Ducs pour la chasse dans leur forêt de Boixe*

<sup>53</sup> Louis-Alexandre de La Rochefoucauld 6<sup>e</sup> duc de La Rochefoucauld, (1743 - 1792).

<sup>54</sup> En 1793, ces tapisseries furent prises par des paysans qui les utilisèrent pour protéger leurs

pommes de terre du gel. En 1923 elles furent vendues à John D. Rockefeller Jr. et expédiées à New York qui en 1937, les offrit au Cloisters Museum où elles sont aujourd'hui visibles dans les galeries médiévales.

